

AÉROPORT D'ABHA EN ARABIE SAOUDITE Décès d'une ressortissante algérienne dans une attaque au missile

Page 11

SALON DES FRUITS ET LÉGUMES À MADRID



SIGNATURE DE 8 MÉMORANDUMS ET D'UN CONTRAT D'EXPORTATION

Page 11

DIPLOMATIE

ATTAF RÉAFFIRME LES POSITIONS HISTORIQUES ET JUSTES DE L'ALGÉRIE

Page 08



CLASSEMENT MONDIAL DE SHANGHAI



L'UNIVERSITÉ DE SIDI BEL ABBÈS PREMIÈRE EN AFRIQUE EN GÉNIE CIVIL

Page 09

LE MANQUE DE CANDIDATS FREINE LES AUTRES PARTIS



LE FLN PRÉSENT DANS LES 26 COMMUNES

Page 03

AADL 3 À ORAN



TROIS NOUVEAUX SITES PROPOSÉS À BIR EL DJIR, GDYEL ET MERS EL HADJADJ

Page 04

IDENTITÉ NUMÉRIQUE



Sayoud renforce les leviers de la modernisation administrative

Page 10

ELECTIONS LOCALES À ORAN

Sawt Chaab en lice dans 15 communes et à l'APW



H. B

Le parti Sawt Chaab prend part à la course aux prochaines élections locales à Oran avec une liste pour l'Assemblée populaire de wilaya (APW) et 15 listes pour les Assemblées populaires communales (APC). L'annonce a été faite par Ben Safi Smaïïn Abdelkader, président du bureau politique de wilaya de cette formation politique, qui a confirmé la finalisation de l'opération de dépôt des candidatures.

Dans une déclaration téléphonique à CapDz, le responsable a mis en avant la mobilisation des militants et des militantes, dont les efforts conjugués ont permis de boucler cette étape et de réunir les conditions nécessaires à la participation du parti à ce rendez-vous électoral.

Les listes communales déposées couvrent 15 communes de la wilaya, à savoir Oran, Bir El Djir, Sidi

Chahmi, Aïn El Turck, Boutléis, Arzew, Gdyl, Tafraoui, Hassi Mef-soukh, Hassi Bounif, Benfréha, Aïn El Bia, Marsat El Hadjadj, El Braya et Es-Sénia. Une couverture territoriale qui traduit la volonté de Sawt Chaab de se positionner dans plusieurs circonscriptions et de défendre ses chances dans la compétition pour les sièges des assemblées élues.

À travers cette participation, la formation politique entend faire valoir ses propositions au niveau local, dans des communes aux réalités démographiques et aux besoins de développement différents. L'enjeu pour les candidats sera de porter des programmes capables de répondre aux préoccupations quotidiennes des citoyens, notamment en matière de services publics, d'aménagement urbain, de propreté et de prise en charge des attentes de la jeunesse. Le dépôt des listes marque ainsi une étape importante dans les préparatifs du scrutin, alors que les différentes formations poli-

tiques s'emploient à consolider leur présence sur le terrain et à affiner leurs dispositifs électoraux. Au-delà de la constitution des candidatures, la bataille des locales se jouera également sur la capacité des partis à convaincre les électeurs de la pertinence de leurs propositions et de leur aptitude à contribuer à une meilleure gestion des collectivités.

À l'issue de cette opération, Ben Safi Smaïïn Abdelkader a exprimé sa reconnaissance aux militantes et aux militants ayant contribué à la préparation et au dépôt des dossiers. Il a salué leur engagement ainsi que l'esprit de solidarité et de travail collectif ayant accompagné cette démarche. Le responsable politique a enfin confirmé le bilan de son parti à Oran, avec une liste APW et 15 listes APC. Sawt Chaab boucle ainsi cette phase de préparation électorale et se met en ordre de bataille pour tenter de faire entendre sa voix au sein des futures assemblées locales.

GÉNIE MARITIME À L'USTO-MB

45 places en doctorat pour renforcer l'expertise nationale

Meriem

Formation de haut niveau, recherche appliquée et coopération internationale : l'Université des sciences et de la technologie d'Oran Mohamed-Boudiaf entend donner un nouvel élan à une filière stratégique. Pour 2026-2027, 45 places en doctorat sont ouvertes dans quatre spécialités, sur fond de projets méditerranéens consacrés à l'innovation maritime, à la transition énergétique et à la préservation du milieu marin.

À l'Université des sciences et de la technologie d'Oran Mohamed-Boudiaf (USTO-MB), le génie maritime s'inscrit dans une dynamique qui associe formation de spécialistes, développement de la recherche et ouverture sur les milieux industriels. Forte d'un héritage universitaire remontant à 1982, cette filière entend accompagner les mutations d'un secteur où la maîtrise technologique, la performance énergétique et les impératifs environnementaux occupent une place croissante.

Pour l'année universitaire 2026-2027, l'établissement annonce l'ouverture de 45 places pédagogiques en doctorat, réparties entre quatre spécialités. L'ingénierie des systèmes de propulsion et la construction et réparation navales bénéficient chacune de 15 places, tandis que sept sont réservées à la mécanique navale et huit aux sciences nautiques. À travers cette offre, l'USTO-MB entend consolider le potentiel national de recherche et préparer des compétences capables de répondre aux exigences scientifiques et techniques de l'industrie maritime.

Rattaché à la Faculté de génie mécanique, le Département de génie maritime couvre plusieurs domaines essentiels, allant de la propulsion et de l'hydrodynamique navales à l'architecture navale, en passant par la construction et la réparation des navires. Ces spécialités répondent à des besoins qui dépassent le seul transport maritime et concernent également les infrastructures portuaires ainsi que les activités industrielles qui leur sont liées.

La recherche face aux défis environnementaux

La consolidation de cette filière repose également sur les travaux de recherche conduits au sein du Laboratoire des sciences et ingénierie maritimes (LSIM), créé en 2015 et dirigé par la professeure Amina Sabeur. L'hydrodynamique, la propulsion navale, l'efficacité énergétique et la protection de l'environnement marin figurent parmi les principaux axes explorés par les chercheurs.

Ces thématiques prennent une dimension particulière à l'heure où le secteur maritime est appelé à concilier exigences de performance, maîtrise des coûts énergétiques et réduction de son empreinte environnementale. Dans cette perspective, l'université s'investit dans des projets de coopération méditerranéenne, notamment SHARE4MED et GREENMEDPORTS, qui portent sur la gouvernance maritime durable, la transition écologique des ports et le suivi environnemental.

Parmi les pistes étudiées figure le dévelop-



pement d'une bouée intelligente destinée à mesurer la qualité de l'eau. Des recherches sont également consacrées à l'exploration de solutions énergétiques alternatives pour le transport maritime. Autant d'initiatives qui illustrent la volonté de rapprocher les travaux scientifiques des problématiques concrètes auxquelles sont confrontés les acteurs du secteur.

L'ouverture internationale comme levier de développement

Cette orientation s'accompagne d'un renforcement des relations avec les partenaires étrangers. En avril dernier, une délégation de l'USTO-MB, conduite par le recteur, le professeur émérite Ahmed Hamou, et comprenant notamment le professeur Beladjine, s'est rendue à Gênes, en Italie, pour examiner de nouvelles possibilités de coopération universitaire et industrielle.

Les échanges ont porté sur les domaines

maritime, logistique et du transport intermodal, avec l'objectif d'identifier des perspectives de collaboration susceptibles de favoriser les transferts de connaissances, les échanges d'expertise et l'émergence de projets communs. Cette démarche s'inscrit dans la stratégie de développement défendue par la direction de l'université, qui vise à consolider les acquis de la filière et à élargir ses liens avec les milieux scientifiques et industriels.

Après plus de quatre décennies de formation et de recherche en génie maritime, l'USTO-MB entend ainsi maintenir le cap sur la qualification des compétences nationales et l'innovation technologique. Dans un environnement méditerranéen confronté aux enjeux de compétitivité, de transition énergétique et de protection des écosystèmes, le développement de cette expertise constitue un levier pour accompagner les ambitions de l'Algérie dans le domaine maritime et contribuer à l'émergence d'une économie bleue durable.

CAP
DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlef

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89
www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise
Nationale de communication, d'Édition et de Publicités
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

LE MANQUE DE CANDIDATS FREINE LES AUTRES PARTIS

Le FLN présent dans les 26 communes

Le manque de candidats complique la préparation des prochaines élections locales à Oran. Alors que le FLN a réussi à présenter 26 listes communales et une liste pour l'APW, plusieurs autres formations politiques peinent à réunir les candidatures nécessaires pour assurer une présence dans l'ensemble des communes de la wilaya. Un déficit de mobilisation qui révèle les difficultés des partis à élargir leur ancrage électoral.



Habib Benaouda

Le Front de libération nationale (FLN) abordera les prochaines élections locales à Oran avec 26 listes pour les assemblées populaires communales (APC) et une liste pour l'Assemblée populaire de wilaya (APW). Selon les données disponibles, il est la seule formation politique de la wilaya à avoir assuré une couverture de l'ensemble des communes, alors que plusieurs partis peinent à réunir les candidatures nécessaires pour élargir leur présence sur le terrain électoral.

Cette implantation permet au FLN de prendre part à la compétition dans les différentes collectivités de la wilaya, y compris les plus importantes, où les enjeux électoraux se conjuguent aux responsabilités de gestion et aux nombreux dossiers de développement qui attendent les futures assemblées élues.

Le recrutement des candidats à l'épreuve du terrain

À l'inverse, plusieurs formations politiques n'ont pas réussi à constituer des listes dans toutes les communes. Le manque de candidats, aussi bien parmi les militants que parmi les citoyens non encartés, s'impose comme l'un des principaux obstacles à l'élargissement de leur participation.

Au-delà des difficultés d'organisation, cette situation met en lumière les limites rencon-

trées par les partis dans la mobilisation de profils disposés à s'engager dans la compétition électorale et à assumer, une fois élus, les responsabilités liées à la gestion des collectivités locales. Car un mandat électif ne se limite pas à une présence sur une liste : il exige un investissement régulier sur le terrain, un suivi constant des préoccupations des citoyens et une implication effective dans le traitement des dossiers liés au développement et aux services publics.

La constitution des listes reste, par ailleurs, soumise à des exigences légales précises, qui imposent aux formations politiques de disposer d'un nombre suffisant de candidats répondant aux conditions requises. Cette contrainte explique en partie les écarts de couverture territoriale entre les partis, certains ayant dû limiter leur participation à quelques communes, tandis que d'autres ont réussi à étendre leur présence à une plus grande partie de la wilaya.

119 listes dans la course aux élections locales

Au total, quelque 119 listes devraient prendre part aux prochaines élections locales dans la wilaya d'Oran, selon les premières données disponibles. Réparties entre les candidatures aux APC et à l'APW, elles donnent un premier aperçu de l'ampleur de la compétition, mais aussi des disparités qui caractérisent l'implantation des différentes formations

politiques d'une commune à l'autre.

Ces listes réunissent les partis engagés dans la course électorale ainsi que les formations qui ambitionnent d'accéder aux assemblées élues en présentant des candidats dans plusieurs collectivités. Leur participation demeure toutefois tributaire de l'examen des dossiers par les services compétents et de la conformité des candidatures aux procédures en vigueur.

Derrière ce nombre se pose néanmoins la question de la capacité des partis à susciter des vocations et à convaincre des candidats de s'investir dans la gestion des affaires locales. Les assemblées communales, dont les décisions ont une incidence directe sur le quotidien des habitants, nécessitent des élus en mesure de suivre les dossiers de proximité, de répondre aux attentes de la population et de contribuer à la dynamique de développement de leur territoire.

Les grandes communes devraient, à ce titre, occuper une place particulière dans la compétition, compte tenu de leur poids électoral et de l'importance des projets et des dossiers locaux qui attendent les futurs élus. La capacité à y présenter des listes complètes constitue ainsi un enjeu important pour les formations politiques engagées dans le scrutin.

Affluence au siège de l'Autorité indépendante

Parallèlement à la constitution des listes, le siège de la délégation de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), situé à Essedikia, a connu une affluence notable de responsables et de représentants des partis politiques. À l'approche de l'expiration du délai réglementaire, ces derniers se sont mobilisés pour finaliser les formalités administratives et achever le dépôt des dossiers de candidature.

Les dernières heures de cette opération ont été marquées par une activité soutenue, les différentes formations s'employant à réunir les pièces exigées et à vérifier la conformité des dossiers de leurs candidats aux conditions légales. L'objectif était de prévenir

toute insuffisance susceptible de compromettre l'acceptation des listes.

Jeudi marquait la date limite de dépôt des candidatures, contraignant les responsables politiques à accélérer leurs démarches afin de respecter les délais impartis et de finaliser le dépôt des listes communales et de wilaya conformément à la réglementation en vigueur.

La clôture de cette phase ouvre désormais la voie à l'examen des dossiers et aux décisions relatives à leur recevabilité. C'est à l'issue de cette étape que se dessinera la configuration définitive de la compétition électorale dans la wilaya d'Oran.

L'enjeu de la mobilisation au-delà du scrutin

La différence entre les formations ayant réussi à couvrir toutes les communes et celles dont la participation demeure limitée révèle les difficultés auxquelles se heurtent certains partis pour renouveler leurs candidatures et mobiliser leurs bases militantes. L'enjeu ne consiste pas seulement à annoncer sa participation aux élections, mais à réunir des candidats en nombre suffisant, prêts à s'engager durablement dans la gestion des affaires communales et de wilaya.

Cette situation interpelle également les formations politiques sur leur capacité à attirer des compétences locales et à encourager l'engagement citoyen dans la vie publique. La constitution de listes complètes représente, à cet égard, un défi organisationnel qui dépasse le seul cadre administratif du dépôt des candidatures.

Reste désormais à connaître les listes définitivement retenues, avant l'ouverture de la prochaine étape de la compétition. Pour les partis en lice, l'enjeu sera alors de défendre des programmes à la hauteur des attentes des citoyens, notamment en matière d'amélioration des services publics, de développement local, d'aménagement urbain et de prise en charge des préoccupations sociales. Autant de dossiers qui pèseront sur le bilan des futures assemblées et sur leur capacité à apporter des réponses concrètes aux difficultés rencontrées par les habitants.

BETHIOUA

Cinq élus écartés de la liste du MSP après une enquête administrative

Habib Benaouda

Coup de théâtre dans la préparation des élections locales à Bethioua. Cinq élus de l'Assemblée populaire communale (APC), issus de l'actuelle mandature et candidats sous les couleurs du Mouvement de la société pour la paix (MSP), ont été écartés jeudi dernier en soirée par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE). Cette décision intervient au terme d'une semaine d'investigations administratives et sécuritaires, selon les informations disponibles.

D'après les éléments rapportés au sujet de cette affaire, les cinq élus avaient déposé leurs dossiers de candidature sur la liste du MSP en vue des prochaines échéances électorales. Leurs candidatures ont toutefois été rejetées à l'issue des vérifications engagées par les services concernés, qui ont précédé la décision de l'instance électorale.

Cette mesure retient l'attention de la scène politique locale, tant par le nombre d'élus concernés que par ses conséquences potentielles sur la configuration de la liste du MSP à Bethioua. Elle intervient, en effet, alors que les formations politiques de

la wilaya d'Oran sont engagées dans la dernière ligne droite de la préparation des dossiers de candidature et de la finalisation de leurs listes en prévision du prochain scrutin.

Comme pour les autres candidatures, les dossiers font l'objet de vérifications administratives et de contrôles destinés à s'assurer du respect des conditions légales et réglementaires imposées aux postulants. Dans le cas de Bethioua, les circonstances précises ayant conduit à l'éviction des cinq élus demeurent cependant inconnues en l'absence d'explications officielles détaillées.

Les motifs juridiques retenus par l'Autorité indépendante pour justifier cette décision restent ainsi à préciser par les instances compétentes. En l'état des informations disponibles, il n'est pas possible d'établir la nature des éventuelles irrégularités ou des empêchements qui auraient motivé le rejet des candidatures.

Reste à savoir, désormais, quelles seront les répercussions de cette décision sur la liste du MSP dans cette commune et si elle donnera lieu à d'autres mesures dans le cadre des procédures prévues par la réglementation électorale.



FINANCES LOCALES

Le budget 2027 d'Oran en recul de 162 milliards de centimes

Meriem B

Réunis en session pour la dernière fois avant le renouvellement de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), les élus ont approuvé le budget primitif de 2027, arrêté à plus de 478 milliards de centimes, contre plus de 640 milliards pour l'exercice en cours. Les crédits prévus couvrent essentiellement le fonctionnement des services, tout en consacrant des enveloppes à la santé, aux routes, à l'équipement administratif et aux aides sociales.

Le budget primitif de la wilaya d'Oran pour l'exercice 2027 a été adopté lors de la dernière session de l'actuelle mandature de l'APW. Avec une enveloppe globale de plus de 478 milliards de centimes, il accuse une baisse de plus de 162 milliards de centimes par rapport au budget primitif de l'année en cours. Cette contraction des prévisions financières intervient alors que les besoins des différents secteurs en matière de gestion, d'entretien des infrastructures et d'amélioration des services publics demeurent importants. Équilibré en recettes et en dépenses, le budget accorde une place

prépondérante à la section de fonctionnement, dotée de plus de 326 milliards de centimes. Cette enveloppe est destinée à assurer la continuité des services administratifs et à couvrir les charges courantes, notamment celles liées au personnel et aux moyens de fonctionnement des structures relevant de la wilaya. Les recettes proviennent de plusieurs sources, dont les revenus du logement et du patrimoine, la taxe d'habitation et les dotations du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales. Une enveloppe de 638 millions de dinars est également prévue pour compenser l'insuffisance des recettes fiscales.

La santé et l'action sociale parmi les priorités

Le secteur de la santé bénéficie d'une dotation de 112 millions de dinars, notamment pour la prise en charge des besoins en produits pharmaceutiques du laboratoire de wilaya. Le budget prévoit également des aides directes, des subventions aux associations sportives, culturelles et caritatives, ainsi que des contributions au fonds de promotion des initiatives de jeunesse et des pratiques sportives. Le volet

social comprend notamment 10 millions de dinars pour les trousseaux scolaires et 20 millions pour diverses aides. Une enveloppe de 20 millions de dinars est, par ailleurs, destinée aux dépenses liées aux fêtes religieuses, aux manifestations culturelles et aux activités de l'institution de la mosquée. En matière d'équipement, des crédits sont réservés à la réhabilitation des bâtiments administratifs, à l'acquisition de matériel pour les services de la wilaya et les daïras, ainsi qu'au renforcement des équipements du centre des archives. L'achat de véhicules administratifs mobilisera, quant à lui, 40 millions de dinars. Le programme comprend également des opérations d'aménagement routier, dont la réhabilitation d'un axe reliant deux carrefours giratoires, pour un montant annoncé de 90 millions de dinars, ainsi que des travaux sur des trottoirs et plusieurs voies urbaines. Cette adoption intervient à la veille du renouvellement de l'APW, après cinq années de mandat. La mise en œuvre des crédits inscrits devra permettre aux services concernés de répondre aux besoins retenus dans le cadre des priorités budgétaires de l'exercice 2027.

LE PDAU AU CŒUR DES DÉBATS DE L'APW

Oran anticipe une population de trois millions d'habitants en 2050

H. Nassira

Le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) de huit communes de la wilaya d'Oran a été au centre des débats de la dernière session de l'actuelle mandature de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), tenue jeudi. Préservation du foncier agricole, éloignement des zones industrielles des quartiers résidentiels, circulation dans les nouveaux pôles urbains et création de nouvelles zones d'habitation ont constitué les principaux enjeux soulevés par les élus, alors que les projections tablent sur trois millions d'habitants à l'horizon 2050.

Un document stratégique relancé après vingt ans

Relancé en 2023 après plusieurs années d'immobilisme, le document concerne les communes d'Oran, Bir El Djir, Es-Sénia, Sidi Chahmi, El Kerma, Aïn El Türk, Bousfer et Boufatis. Élaboré par le bureau d'études URBOR, en coordination avec les services de la wilaya et l'APW, il vise à actualiser les orientations d'aménagement en fonction des réalités du territoire et des besoins futurs.

La révision des POS annoncée pour 2027

La croissance démographique attendue impose d'anticiper l'extension urbaine, la mobilisation du foncier et la répartition des équipements publics. Le directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction a annoncé que la révision des plans d'occupation des sols (POS) devrait être engagée en 2027. L'étude vise à concilier les vocations urbaine, agricole, économique et culturelle du territoire, tout en préservant les terres agricoles, les ressources naturelles et le patrimoine historique.

En réponse aux préoccupations des élus, le président de l'APW a rappelé que l'examen du document s'inscrivait dans les exigences du développement local et les besoins en assiettes foncières.

Il a également précisé que la session devait permettre d'émettre un avis sur le PDAU, et non de l'approuver par délibération. La préservation des terres agricoles a figuré parmi les principales préoccupations exprimées. Des élus ont insisté sur la nécessité d'associer les services agricoles à l'élaboration du plan, tandis que les responsables ont indiqué que les données techniques présentées avaient reçu leur accord.

Les risques liés à la proximité des zones d'activité et des unités industrielles avec les quartiers résidentiels ont également été soulevés.

Les élus ont notamment appelé à éviter la reproduction des nuisances et de la pollution constatées dans la partie est de la wilaya. La représentante d'URBOR a précisé que le PDAU ne prévoyait ni la création de nouvelles zones industrielles ou d'acti-

tivité ni l'extension de celles existantes.

Les nouveaux quartiers toujours confrontés aux problèmes de transport et circulation

Les difficultés de circulation dans les nouveaux quartiers, notamment à Haï Colonel Lotfi et à Belgaïd, ont également alimenté les débats. Les élus ont plaidé pour une meilleure prise en compte des déplacements dans les futurs aménagements, afin de ne pas reproduire les déséquilibres observés dans les nouveaux pôles urbains. Pour la commune d'Oran, les orientations à l'horizon 2045 prévoient notamment la valorisation du patrimoine, la reconversion de certains espaces délaissés, le développement des espaces forestiers de Canastel et l'aménagement du parc du Millénaire. L'amélioration de la route du port et le prolongement envisagé du tramway figurent également parmi les pistes évoquées. Autant de projets qui devront accompagner la croissance de la ville et répondre aux futurs besoins en matière de mobilité, d'équipements et d'organisation urbaine.

AMÉNAGEMENT URBAIN

Sidi Chahmi pressentie pour accueillir une nouvelle ville de 32 000 logements sociaux

H. N.

La wilaya d'Oran envisage la création d'une nouvelle ville sur le territoire de la commune de Sidi Chahmi. Prévu sur une superficie de 320 hectares, ce futur pôle urbain pourrait accueillir 32 000 logements sociaux. Le projet figure parmi les orientations du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU), élaboré sous la supervision de la Direction de l'urbanisme et de l'architecture, en coordination avec le Centre d'études et de réalisations en urbanisme d'Oran (URBOR). Resté en suspens depuis 2009, le dossier avait fait l'objet de tentatives de relance en 2019 puis en 2023. Il a finalement été

soumis à l'examen de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) lors de la dernière session de l'actuelle mandature, consacrée aux orientations d'aménagement de plusieurs communes de la wilaya. Le PDAU prévoit notamment le renforcement du réseau routier structurant, avec la réalisation des quatrième et cinquième boulevards périphériques ainsi qu'une liaison entre le port d'Oran et Misserghine. Ces infrastructures doivent accompagner l'extension urbaine et améliorer la desserte des différents pôles de la wilaya.

Présentées aux élus, les orientations du document mettent également l'accent sur la création de nouvelles zones urbaines, la préservation du cachet architectural d'Oran et la

AADL 3 À ORAN

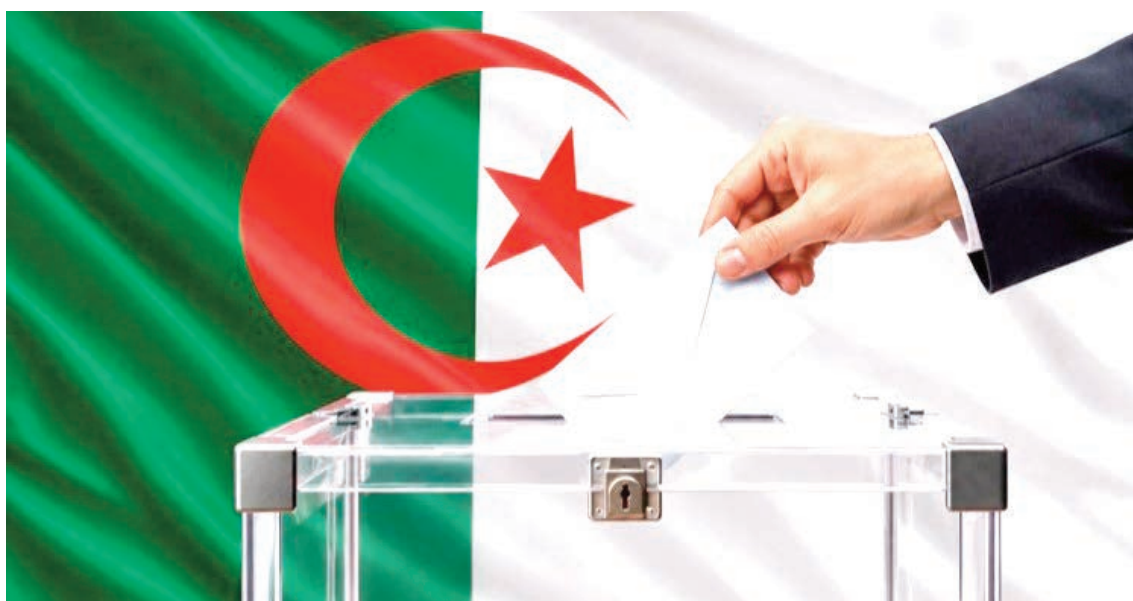
Trois nouveaux sites proposés à Bir El Djir, Gdyl et Mers El Hadjadj

H.N

La mobilisation du foncier se poursuit à Oran pour accompagner le programme AADL 3, qui compte 85 000 demandes enregistrées et acceptées. Trois nouvelles assiettes sont proposées à Bir El Djir, Gdyl et Mers El Hadjadj, tandis que 21 150 logements de la première tranche ont déjà été localisés, dont 8 150 sont en cours de réalisation. La wilaya d'Oran poursuit ses démarches pour identifier les terrains susceptibles d'accueillir de nouveaux projets AADL 3. L'annonce a été faite jeudi par le directeur du logement, Yacine Khoukhi, qui a fait état de trois propositions foncières dans les communes de Bir El Djir, Gdyl et Mers El Hadjadj, cette dernière relevant de la commune de Bethioua. Les sites proposés ont été examinés avec le wali, la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction ainsi que les services agricoles, dont le responsable a donné un accord de principe pour le prélèvement des terrains concernés. Cette démarche vise à lever les contraintes foncières et à réunir les conditions nécessaires à la concrétisation des projets. La préparation des futures opérations de logement a également été abordée lors d'une réunion tenue par visioconférence avec le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville. À cette occasion, de nouveaux quotas de logements ont été annoncés pour les wilayas au titre de l'année 2027, ce qui nécessite d'anticiper les besoins en foncier et de préparer les sites d'implantation. Le directeur du logement a, par ailleurs, indiqué que le programme AADL 3 et les propositions foncières destinées à son implantation étaient intégrés au plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU), examiné par l'Assemblée populaire de wilaya (APW). Sur les 85 000 demandes AADL 3 enregistrées et acceptées à Oran, la première tranche porte sur 55 000 logements. À ce stade, 21 150 unités ont été localisées : 13 000 sont encore à l'étude et 8 150 sont en cours de réalisation. La mobilisation de nouvelles assiettes foncières demeure ainsi déterminante pour poursuivre le déploiement du programme et répondre à la demande en logements dans la wilaya.

MASCARA

Des préparatifs matériels pour les élections locales du 28 novembre



I. Yacine

A Mascara, les préparatifs des élections locales prévues le samedi 28 novembre prochain portent notamment sur l'aménagement des centres et bureaux de vote, la mise à disposition des équipements nécessaires et la disponibilité des moyens de transport, des réseaux de télé-

communication et de l'énergie. Ces opérations visent à réunir les conditions matérielles et organisationnelles nécessaires à l'accueil des électeurs et des personnels chargés d'encadrer le scrutin. Les préparatifs concernent plusieurs secteurs, compte tenu de la diversité des besoins liés au déroulement de l'opération électorale. Outre l'aménagement des espaces réservés

au vote, les dispositions portent sur la fourniture des équipements et des moyens logistiques, la vérification du fonctionnement des réseaux de communication, la disponibilité de l'énergie ainsi que la mobilisation des moyens de transport nécessaires aux déplacements liés au scrutin. La répartition des tâches mobilise plusieurs services et organismes publics, chacun intervenant

dans son domaine de compétence. Les secteurs concernés comprennent notamment l'éducation, les transports, les travaux publics, l'énergie et les mines, la santé et la population, la Protection civile, les ressources en eau et le commerce. Les services agricoles, l'environnement, le tourisme et l'artisanat, la culture et les arts, les affaires religieuses et les wakfs, la jeunesse et les sports, ainsi que la poste et les télécommunications sont également concernés.

Cette mobilisation multisectorielle couvre ainsi des besoins qui dépassent la seule mise à disposition des lieux de vote. Elle englobe les équipements techniques et les services nécessaires à la préparation des sites électoraux. La coordination entre les différentes structures doit permettre de recenser les besoins, d'assurer la disponibilité des équipements et de suivre les éventuelles insuffisances avant l'échéance fixée. Le suivi des préparatifs repose notamment sur l'examen de la situation dans chaque domaine, à travers les mesures engagées et les besoins recensés. Cette

démarche permet de déterminer les aspects nécessitant une coordination supplémentaire et une prise en charge adaptée, afin de faire progresser les opérations de préparation des centres et bureaux de vote. Les dispositions portent également sur le suivi des moyens humains, matériels et logistiques affectés à l'organisation du scrutin. L'objectif opérationnel consiste à prendre en charge progressivement les besoins identifiés avant la date du vote. La disponibilité des réseaux de communication, de l'énergie et des moyens de transport, ainsi que l'équipement des espaces électoraux, constitue une composante essentielle de ces préparatifs. À Mascara, l'avancement de ces opérations dépend de la progression des mesures relevant de chaque secteur et du niveau de disponibilité des moyens prévus.

Le suivi des dispositions restantes et la coordination entre les organismes concernés s'inscrivent dans la préparation des élections des assemblées populaires communales et de wilaya, programmées pour le 28 novembre prochain.

RELIZANE

Sensibilisation des céréaliculteurs avant les semailles

B.H

La Chambre d'agriculture de Relizane a lancé un programme de sorties de terrain et de rencontres de sensibilisation au profit des agriculteurs, visant à les informer sur l'importance du respect de l'itinéraire technique de la filière céréalière, a-t-on informé jeudi auprès de sa présidente, Aïssa Toufik.

En prévision de la campagne travaux-semailles 2026-2027, ces actions visent à rappeler les différentes étapes de l'itinéraire technique, ce qui devrait contribuer

à améliorer les rendements de cette filière stratégique. Les sorties ciblent plusieurs exploitations et zones céréalières de la wilaya, afin d'encourager l'adoption de techniques améliorant le rendement à l'hectare et la qualité des récoltes, ainsi que l'extension des superficies consacrées aux céréales et aux légumineuses. Les ingénieurs agronomes mettent l'accent sur la préparation rationnelle des sols et l'utilisation précoce et raisonnée des engrais de fond.

Ils encouragent également l'emploi de semences certifiées et traitées par les coo-

pératives des céréales et légumes secs (CCLS), afin d'assurer une meilleure résistance des cultures aux maladies et aux aléas climatiques.

Des conseils sont aussi prodigués sur le suivi régulier des cultures, la lutte contre les mauvaises herbes et les maladies fongiques, ainsi que sur l'irrigation. La campagne moisson-battage 2025-2026, qui vient de s'achever, a enregistré une production qualifiée de « abondante », avec près de 1,05 million de quintaux de céréales, soit une hausse de plus de trois fois par rapport à la saison précédente.

NÂAMA

80 hectares attribués à de jeunes porteurs de projets agricoles

B.Y

De jeunes porteurs de projets dans le domaine de l'investissement agricole dans la wilaya de Nâama ont récemment acquis des parcelles au sein d'un périmètre agricole d'une superficie totale de 80 hectares, dans le cadre de la concession agricole, a-t-on informé jeudi auprès de l'antenne locale de l'Office national des terres agricoles (ONTA). Le directeur de l'antenne, Moussouni Aïssa, a précisé que l'attribution de ces parcelles, dont la superficie varie entre 5 et 10 hectares chacune, au niveau du périmètre « El Oueinat », dans la commune d'Aïn Sefra, intervient conformément au décret exécutif 21-432. Les jeunes ont déposé leurs dossiers via la plateforme numérique de l'Office, avant leur sélection par la commission technique de wilaya. Plusieurs opérations d'aménagement se poursuivent au niveau de ce périmètre, notamment le forage et l'équipement de puits, l'ouverture de pistes et le raccordement au réseau électrique, et devraient s'achever avant la fin de l'année. Cette opération s'inscrit dans la stratégie de l'ONTA visant à développer des projets agricoles modernes et à générer des emplois au profit des jeunes qualifiés. Ces derniers bénéficient de mesures incitatives et d'un accompagnement de l'État, comprenant l'assistance technique, la formation, l'assurance auprès de la Caisse de mutualité agricole et un financement possible via l'ANADE. Ces mesures leur permettent d'investir dans plusieurs filières adaptées à la wilaya, notamment l'élevage ovin et bovin, l'arboriculture fruitière et la production de fourrages et de maïs.

CHLEF

Près de 12,5 kg de kif saisis, six arrestations

R.M

Les services de la Sûreté de la wilaya de Chlef ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogue, composé de six personnes, et saisi près de 12,5 kg de kif traité en provenance du Maroc, indique jeudi un communiqué du même corps de sécurité.

La Brigade mobile de la police judiciaire de Bensouana, dans un premier temps, déjoué une tentative de transit d'environ 1,5 kg de cannabis traité en provenance d'une wi-



laya de l'ouest à destination de Chlef, et arrêté trois membres du réseau.

La poursuite des enquêtes, sous la supervision du parquet

compétent, a permis d'identifier les autres membres et de mettre au jour l'extension de leurs activités vers une wilaya frontalière de l'ouest, où trois

autres personnes ont été arrêtées et près de 11 kg de cannabis saisis.

La même source a signalé la saisie d'une paire de jumelles diurne, d'une arme blanche, d'un vélo électrique et de trois véhicules touristiques utilisés dans ces activités criminelles.

Les individus arrêtés ont été déférés devant le procureur de la République près le tribunal de Chlef pour « dé-

transport et trafic de drogues au sein d'une organisation criminelle ».

TRANSPORT PUBLIC

De nouveaux bus pour Tindouf, Ghardaïa, Tamanrasset et Ouargla

O.S

Dans le cadre de la mise en œuvre de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant renouvellement du parc national de transport, et conformément aux instructions du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, plusieurs wilayas du pays ont réceptionné jeudi de nouveaux bus destinés à renforcer le transport urbain et suburbain et à améliorer la qualité des services offerts aux citoyens.

Tindouf : dix bus pour renforcer le parc urbain

À Tindouf, dix nouveaux bus ont été réceptionnés lors d'une cérémonie présidée par le wali, Mustapha Dahou. Selon ce dernier, ces véhicules contribueront à améliorer les services de transport à travers la wilaya, précisant que leur acquisition s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale visant à renouveler et à renforcer le parc de transport public par bus. Le directeur de l'Établissement de transport urbain et suburbain de Tindouf, Djafar Hamidaoui, a précisé que le lot réceptionné est composé de cinq bus de marque Higer, d'une capacité de 35 places chacun, et de cinq autres de marque Mercedes, d'une capacité de 24 places chacun. Il a souligné que



ces nouveaux bus constituent une réelle valeur ajoutée au parc de transport urbain de la wilaya et permettront de mieux répondre aux besoins des citoyens, tout en contribuant à l'amélioration de la qualité du service.

Ghardaïa et Tamanrasset : dix bus chacune

Les entreprises de transport urbain et suburbain des wilayas de Ghardaïa et Taman-

rasset ont été dotées de dix nouveaux bus chacune, afin de renforcer leur parc roulant et d'améliorer la qualité des prestations offertes aux citoyens. L'opération contribuera à renforcer le parc de transport urbain et suburbain dans les deux wilayas et à améliorer les services proposés aux citoyens, notamment à travers le renforcement des lignes existantes et la création de nouvelles dessertes. Les nouveaux bus sont dotés d'équipements et de technologies modernes répondant aux

normes de sécurité routière et de confort des passagers, ce qui contribuera à améliorer les conditions de déplacement des citoyens et à répondre à la demande croissante en matière de transport urbain et suburbain dans les deux wilayas.

Ouargla : dix bus pour une dizaine de dessertes

À Ouargla, le wali Abdelghani Filali a supervisé la mise en service de dix nouveaux bus destinés au transport urbain et suburbain, reçus dans le cadre d'une première tranche destinée à renforcer le parc de l'Entreprise publique de transport urbain et suburbain d'Ouargla. Ces véhicules contribueront à l'amélioration des conditions de déplacement des citoyens sur une dizaine de dessertes, comprenant les localités d'El-Bour, Ifrane, N'goussa, Saïd-Otba et la cité des 230 logements dans la zone d'El-Khafdji, ainsi que le nouveau pôle urbain d'El-Bekrat dans la commune d'Aïn El-Beida, les zones d'El-Hadeb et Ziyaina dans la commune de Rouissat, ainsi que les communes de Hassi Benabdallah et Sidi Khouiled. Ces zones sont désormais reliées à la ville d'Ouargla. Les nouveaux bus sont dotés d'équipements, de commodités et de dispositifs de sécurité nécessaires pour garantir le confort des voyageurs et assurer leur sécurité.

IN-SALAH

Poursuite de la distribution des semences de pomme de terre

N.B

L'opération de distribution des semences de pomme de terre destinées aux cultures d'automne (hors saison) se poursuit dans la wilaya d'In-Salah, dans le cadre des efforts visant à soutenir les agriculteurs et à assurer la disponibilité des intrants agricoles, a indiqué jeudi la Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya.

La Coopérative agricole polyvalente de la commune d'In-Salah assure la commercialisation et la distribution de ces semences, au fur et à mesure de leur réception par lots. Les agriculteurs inscrits auprès des différentes filières et coopératives de la région bénéficient ainsi de ce produit destiné à

l'ensemencement.

Les services agricoles accompagnent l'opération d'ensemencement en fournissant des conseils techniques, en contrôlant les semences et en veillant à leur conformité aux conditions sanitaires requises, notamment à l'absence de maladies, afin de garantir la qualité des intrants et de contribuer à l'amélioration des rendements des cultures.

Les mêmes services œuvrent également à accompagner les agriculteurs et à les encourager à accroître les superficies consacrées à la culture de la pomme de terre, tout en les appelant à respecter l'itinéraire technique approprié, à utiliser rationnellement les engrais et à adopter des systèmes d'irriga-



tion économes en eau. La wilaya d'In-Salah a enregistré, lors de la précédente campagne agricole, une extension des superficies consacrées à la culture de la pomme de terre, qui s'est traduite par une augmentation de la production.

Les services agricoles misent, pendant la campagne en cours, sur la poursuite du développement de cette filière et le renforcement de la production locale, afin de répondre aux besoins du marché et d'assurer la disponibilité de ce produit de grande consommation.

ILLIZI

**662
placements
réalisés sur 1.173
offres d'emploi**

H.N

L'antenne de wilaya d'Illizi de l'Agence nationale de l'emploi a exploité 662 placements sur les 1.173 offres d'emploi enregistrées au troisième trimestre de 2026, a-t-on appris jeudi auprès de l'Agence. Le directeur de l'antenne, Abderrahmane Benoumhami, a indiqué que la rentrée professionnelle 2026-2027, sous la supervision du wali Ahcene Khaldi, a donné lieu à 80 stages au sein d'entreprises pétrolières nationales, à l'instar de l'ENAFOR, l'ENSP, l'ENTP, l'ENGTP et Sonatrach. Les offres enregistrées ont concerné différents niveaux de qualification, notamment les diplômés universitaires, les promus de la formation professionnelle et les personnes sans qualification, dans le cadre du renforcement de la formation par apprentissage dans les wilayas du Sud. Le responsable a ajouté que 413 postes dont les placements interviendront prochainement, dont 275 au sein de l'ENAGEO, 88 dans une société de sécurité et de protection des installations industrielles et 50 au sein de l'ENGTP.

OCTOBRE ROSE

Mobilisation générale pour le dépistage précoce des cancers

N.B

Les manifestations d'Octobre Rose ont été lancées à In-Salah, à partir de la nouvelle polyclinique de la ville, sous l'égide de l'établissement public de santé de proximité (EPSP), dans le cadre de la campagne nationale de sensibilisation au dépistage précoce des cancers du sein et du col de l'utérus.

Au-delà des actions d'information et d'orientation qui s'étendent tout au long du

mois d'octobre, l'enjeu majeur réside dans l'ancrage durable d'une culture de la prévention et l'encouragement des femmes à la consultation régulière et au dépistage précoce. Au programme : consultations gratuites, rencontres interactives dans les lycées et centres de formation professionnelle autour des facteurs de risque et des moyens de prévention, ainsi que le déploiement d'unités médicales mobiles et de caravanes de santé pour couvrir les villages et zones éloignées. Le bilan de l'année dernière fait état de quelque 996 tests de dépistage réalisés à travers les différents établissements de

santé, permettant la détection et la prise en charge de trois cas à un stade précoce dans des centres spécialisés.

Selon les organisateurs, ces chiffres traduisent l'importance des consultations périodiques et l'efficacité des dispositifs déployés pour une prise en charge à temps.

La cérémonie de lancement a réuni professionnels de la santé, acteurs institutionnels et tissus associatifs et juvéniles, incarnant leur engagement continu en faveur de la prévention et du renforcement de la conscience sanitaire chez la femme.



MÉDÉA ET OULED DJELLAL

Mobilisation autour du dépistage précoce du cancer du sein

K.M

Dans le cadre du mois d'Octobre Rose, des caravanes médicales de prévention et de dépistage précoce du cancer du sein sillonnent les zones rurales et reculées des wilayas de Médéa et d'Ouled Djellal, afin de rapprocher les services de santé des citoyennes et d'ancrer une culture de la prévention.

À Médéa, la caravane, encadrée par des équipes médicales issues des établissements publics de santé de proximité (EPSP) de Médéa, Tablat, Berrouaghia et Beni-Slimane, composées de médecins, sages-femmes, assistantes so-

ciales et infirmières, fait halte dans de nombreux villages et hameaux ruraux.

Outre les consultations et le dépistage sur place, les équipes organisent des rencontres de proximité pour informer les habitantes sur cette pathologie et sur l'importance d'un dépistage précoce. La campagne se poursuivra tout au long du mois d'octobre et touchera d'autres zones rurales, dans le but d'informer et d'accompagner les femmes ayant besoin de consultations, de tests ou d'une assistance psychologique.

À Ouled Djellal, la direction de la Santé et de la Population (DSP) a lancé jeudi une caravane médicale qui sillonnera, durant une se-

maine, les zones reculées des six communes de la wilaya.

Le coup d'envoi a été donné depuis la polyclinique Guesmi Brahim, au chef-lieu de la wilaya, par le secrétaire général de la wilaya, Mohamed Tenfar, en présence du directeur de wilaya du secteur, Khelifa Salmi.

Des équipes médicales et paramédicales spécialisées réaliseront des examens de dépistage précoce et établiront un contact direct avec les femmes pour les informer, les conseiller et les orienter vers les structures sanitaires spécialisées. Une exposition de sensibilisation a également été organisée à la polyclinique, avec la participation de divers établissements de santé.

SKIKDA ET CONSTANTINE

Démantèlement de réseaux criminels et saisie de mercure

S.K

Les services de sécurité de Skikda et de Constantine ont démantelé plusieurs réseaux criminels spécialisés dans le trafic et l'extraction illégale de métaux précieux au moyen de substances chimiques dangereuses, avec la saisie de plus de 193 kg de mercure au total.

À Skikda, la Sûreté de wilaya a démantelé un réseau de quatre individus spécialisé dans l'extraction illégale de métaux précieux, notamment au moyen de mercure blanc.

L'opération, menée par la brigade de recherche et d'intervention (BRI) sous la tutelle du procureur de la République, a permis la saisie de 17 kg et 770 grammes de mercure blanc, ainsi qu'un camion léger, une balance électronique et divers outils.

Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Azzaba. À Constantine, le Service régional de lutte contre la criminalité organisée (SRLCO) de l'Est a démantelé deux réseaux spécialisés dans le trafic de substances dangereuses et interdites, avec la saisie de plus de 176 kg de mercure argenté et l'arrestation de neuf suspects.

La première opération a permis l'arrestation de sept individus et la saisie de 110,50 kg de mercure argenté, outre un véhicule et une somme d'argent issus des revenus criminels.

La deuxième a conduit à l'arrestation de deux autres individus et à la saisie de 65,85 kg supplémentaires. Les personnes concernées ont été présentées devant le procureur de la République près le tribunal d'Azzaba.

SÉTIF

Le produit algérien à la conquête des marchés étrangers

K.L

Des opérateurs économiques participant au Salon international de l'industrie (INDUSTRIA), à Sétif, ont souligné jeudi que l'évolution de la production locale offre des opportunités prometteuses pour renforcer la présence du produit algérien sur les marchés étrangers.

Tarek Kadi, représentant d'une entreprise de cartes électroniques et de faisceaux électriques pour automobiles, a indiqué que les entreprises algériennes accordent une grande importance à la qualité de leurs produits, leur permettant

de répondre aux exigences du marché national et aux normes internationales.

Il a souligné la nécessité d'investir dans la technologie.

Soundous Benayad, responsable de l'exportation dans une entreprise de produits en plastique de Sétif, qui exporte vers la Libye, la Tunisie et la France, a insisté sur l'importance d'accompagner les entreprises exportatrices en facilitant les procédures et en soutenant la logistique.

Selon elle, les salons permettent de faire connaître les capacités industrielles nationales et d'établir des partenariats avec des opérateurs

étrangers.

Messaoud Keskes, représentant d'une entreprise publique de récupération et de valorisation des déchets,

a estimé que le renforcement de la présence des produits algériens à l'étranger constitue l'un des enjeux de la prochaine étape.

La manifestation, qui se poursuivra jusqu'au 10 octobre, réunit 55 exposants des secteurs public et privé d'Algérie et de Chine.

Selon le commissaire de l'événement, Naoufel Cherfi, le salon connaît un grand afflux de professionnels, dont le nombre avoisine les 6.000.

ANNABA

Ouverture de la 5e édition du Salon international du tourisme et des services

S.R

La cinquième édition du Salon international du tourisme et des services, « Annaba Siahia », a été inaugurée jeudi avec la participation de plus de 100 professionnels et opérateurs du secteur représentant plusieurs wilayas du pays, ainsi que des participants étrangers. L'inauguration, tenue à l'hôtel Sheraton d'Annaba, a été supervisée par l'inspecteur général de la wilaya, Nasreddine Belaid, en présence du directeur local du tourisme et de l'artisanat, Kaïm Bena-

mar Belabbès. La Palestine est l'invitée d'honneur de cette édition, qui connaît la participation d'opérateurs venus de Turquie, de Tunisie et d'Arabie Saoudite. Le commissaire du salon, Mohamed-Seddik Dida, a déclaré que ce rendez-vous de trois jours constitue un espace professionnel pour l'échange d'expertises, la présentation des destinations touristiques et l'exploration d'opportunités de partenariats entre opérateurs algériens et étrangers. Il a ajouté que la manifestation vise à dynamiser le tourisme intérieur et à promou-



voir les différentes destinations de l'Algérie. Cette édition coïncide avec les préparatifs de la saison du tourisme saharien prévue en no-

vembre prochain et s'inscrit dans la préparation de la saison hivernale 2027. Selon M. Dida, plus de 13.000 visiteurs sont attendus.

EL TARF

Deux conventions pour former les jeunes à la soudure sous-marine



H.N

La direction de la formation et de l'enseignement professionnels d'El Tarf a conclu deux conventions visant à former des jeunes à la spécialité de la soudure sous-marine, a-t-on informé jeudi auprès de cette direction. Le chef du service de la formation, Abdelhamid Merakeb, a précisé que la première convention, conclue avec la direction de la pêche

et de l'aquaculture, prévoit une formation théorique et pratique en soudure sous-marine, ainsi que la mise à profit de l'expertise et des ressources du secteur de la pêche. La deuxième convention, tripartite, conclue entre le centre de formation professionnelle (CFPA) d'El Kala, la chambre de la pêche et de l'aquaculture et le Club de plongée d'Annaba, permettra d'assurer une formation spécialisée aux stagiaires et aux jeunes souhaitant exercer dans ce

domaine, l'objectif étant de qualifier une main-d'œuvre spécialisée dans les métiers liés au milieu marin. Aux termes de cet accord, le CFPA d'El Kala se chargera des aspects pédagogiques et théoriques, la Chambre de la pêche identifiera les besoins du secteur, tandis que le Club de plongée d'Annaba assurera l'aspect pratique lié à la plongée et aux conditions de travail sous-marines.

DIPLOMATIE

Attaf réaffirme les positions historiques et justes de l'Algérie

R. N

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a réaffirmé, jeudi, les positions historiques de l'Algérie en faveur des causes justes, soulignant qu'il est impossible de bâtir un système international plus juste sans rendre justice aux peuples opprimés et aux peuples aspirants à réaliser leurs espoirs.

Dans une allocution prononcée à l'occasion de la cérémonie de célébration de la Journée nationale de la diplomatie algérienne, coïncidant cette année avec le 81e anniversaire de la création de l'Organisation des Nations unies, M. Attaf a indiqué que les représentants des Etats du monde, réunis dans le cadre des travaux de la 81e session de l'Assemblée générale des Nations unies, "se sont retrouvés autour d'une même réalité : le système des relations internationales traverse une crise majeure", ajoutant que "ce qui exprime peut-être le mieux la gravité et la sensibilité de cette situation de crise, c'est ce sentiment mêlant une certaine frustration à une inquiétude croissante et à une part non négligeable d'incertitude quant à ce que l'avenir nous réserve".

"Ce sont des sentiments nourris par les mutations préoccupantes qui entourent notre monde et par les interrogations que ces transformations soulèvent quant à l'avenir du système international et à la capacité de la communauté internationale à demeurer fidèle aux principes qu'elle s'est elle-même fixés", a-t-il poursuivi.

Dans ce contexte, M. Attaf a relevé plusieurs sources d'inquiétude, à commencer par la situation à laquelle est parvenue l'Organisation des Nations unies, face aux tentatives de marginalisation de son rôle et à la multiplication de pratiques et de comportements contraires aux buts et aux principes de sa Charte.

Le recul dangereux du respect du droit international et le mépris manifeste, voire la remise en cause, de règles qui sont censées être contraignantes pour tous, et non être appliquées de manière sélective et discriminatoire selon ce qu'imposent les rapports de force.

Il a également considéré l'affaiblissement continu du multilatéralisme comme une autre source d'inquiétude.

"Au moment même où celui-ci a plus que jamais besoin d'être préservé et renforcé, en raison du réplique sur soi, de la tendance à



l'unilatéralisme et de la propagation des égoïsmes ».

Autodétermination du Sahara Occidental

"De là découle notre conviction profonde que la sécurité est indissociable de la justice, que la stabilité est indissociable de la légitimité et que le développement est indissociable de la paix", a-t-il soutenu, démontrant qu'"il est impossible de bâtir un système international plus juste sans rendre justice aux peuples opprimés et aux peuples aspirant à réaliser leurs espoirs et à exercer leur droit à l'autodétermination".

C'est à partir de cette vision, poursuit-il, que "l'Algérie s'est engagée, au début de cette année, dans une démarche visant à contribuer à l'élaboration d'une solution politique durable et juste à la question du Sahara occidental", partant d'une "conviction profondément ancrée : une solution juste et définitive à cette question contribuerait à accélérer la réalisation des droits du peuple sahraoui et à ouvrir à la région de nouvelles perspectives de sécurité et de stabilité".

Il a insisté à nouveau sur l'importance de parvenir à "une solution qui met fin au conflit, une solution qui rend justice au peuple du Sahara occidental, une solution qui préserve la crédibilité des Nations unies et une solution qui renforce la sécurité, la stabilité et l'intégration de la région, de manière à répondre aux aspirations de ses peuples au bien-être et au développement".

"C'est pourquoi tout écart par rapport à ces constantes, tout contournement de ces principes ou toute mise à l'écart de ces références ne pourrait que nous éloigner de l'objectif recherché, à savoir parvenir à une solution politique juste, durable et acceptable par les deux parties au conflit, une solution qui rassure l'ensemble des peuples et des Etats de la région", at-il soutenu.

Dans ce contexte, "l'Algérie suit

avec beaucoup d'étonnement, mêlé à une sensibilité légitime, les tentatives visant à détourner la question du Sahara occidental de son essence, c'est-à-dire de son caractère de question de décolonisation, pour la réduire à une simple question de réfugiés", a dit le ministre d'Etat, affirmant que les réfugiés sahraouis sont "les dépositaires d'une cause juste et les défenseurs d'un droit originel à l'autodétermination".

A cet égard, il a mis en garde contre "toute tentative de contourner la légalité internationale et la doctrine des Nations unies en matière de décolonisation ainsi que sa pratique constante en la matière, de faire abstraction du droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination et d'établir de légitimer un fait accompli imposé au Sahara occidental ».

Soutien au peuple palestinien

M. Attaf a, par ailleurs, réaffirmé "le soutien total et inconditionnel de l'Algérie aux droits légitimes et inaliénables du peuple palestinien, au premier rang duquel figure son droit naturel à établir son Etat indépendant, pleinement souverain, avec Al-Qods Al-Sharif pour capitale".

Dans ce contexte, il a condamné toutes les agressions contre le peuple palestinien sans défense et réaffirmé la nécessité de "respecter les résolutions de la légalité internationale, afin de permettre au peuple palestinien d'exercer ses droits nationaux légitimes", tout en appelant la communauté internationale à "une mobilisation sérieuse face à la machine génocidaire à Ghaza et en Cisjordanie".

L'Algérie, poursuit le ministre d'Etat, "exprime également son regret face à l'engagement de tous les efforts visant à ouvrir les voies susceptibles de mettre fin au conflit qui se déroule dans la région du Golfe". "Elle renouvelle son soutien à ces efforts et appelle ceux qui les conduisent à faire preuve de pa-

tience et à poursuivre leurs bons offices, malgré la difficulté de leur mission", at-il dit.

"L'Algérie condamne l'escalade dont sont victimes les Etats et les peuples de la région et renouvelle son soutien et sa pleine solidarité avec ses frères du Golfe", a ajouté le ministre d'Etat. "C'est pourquoi nous espérons que prévaudra le langage du dialogue et de la raison, que la sagesse et la clairvoyance l'emporteront et que des efforts seront déployés pour contenir le conflit, avant que son cercle ne s'élargisse et avant que le coût de sa maîtrise ne dépasse la capacité de tous à le supporter", a-t-il poursuivi.

M. Attaf a également condamné les atteintes à la souveraineté du Liban et de la Syrie de la part de l'occupant sioniste, réaffirmant la solidarité de l'Algérie avec les dirigeants et les peuples des deux pays frères. Il a également condamné ce que subissent la Libye, le Soudan, la Somalie et le Yémen, tout en réaffirmant le soutien de l'Algérie à la légitimité dans ces pays, ainsi qu'à leur unité et leur intégrité territoriale, et son rejet de toute démarche visant à démanteler leurs institutions, à affaiblir leurs Etats ou à transformer leurs crises en espaces ouverts aux interventions étrangères.

La sécurité au Sahel

Dans cette optique, l'Algérie insiste sur l'importance de faire prévaloir les valeurs de solidarité et de bon voisinage qu'elle considère comme "un choix profondément ancré et une conviction profonde selon laquelle la sécurité de l'Algérie ne peut être dissociée de celle de son environnement, et que la stabilité constitue un intérêt commun, une responsabilité commune et un devoir commun", a soutenu le ministre d'Etat. C'est dans cette perspective que l'Algérie "considère la région du Sahel non pas uniquement comme un espace de crises sécuritaires, mais comme un espace

humain et historique intégré, dans lequel les défis de sécurité se mêlent aux défis du développement et où les considérations politiques croisent les dimensions économiques, sociales et humanitaires", at-il expliqué, affirmant que l'Algérie "encourage le dialogue et la réconciliation et soutient tout effort sincère visant à traiter les causes et les racines des crises, dans le plein respect de la souveraineté, de l'indépendance, de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale des Etats". "Comme l'a justement analysé le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, analyse dont tous les développements récents dans la région ont confirmé la pertinence : les problèmes du Sahel ne peuvent être réduits à leur seule dimension sécuritaire, une stabilité durable ne peut être construite sur la seule approche sécuritaire et militaire, et les manifestations de la crise régionale ne peuvent être traitées en laissant ses causes profondes se multiplier, voire se gangrener", a souligné M. Attaf. Forte de la conviction que la sécurité du Sahel est celle de l'Algérie, que sa stabilité est la sienne et que ses aspirations sont également les siennes, l'Algérie œuvre à accompagner les efforts des Etats de la région et à renforcer leurs capacités, contribuant ainsi à consolider les fondements du développement et de la stabilité, at-il relevé. Dans ce cadre, l'Algérie "poursuit son soutien au renforcement des capacités des Etats du Sahel dans le domaine de l'énergie et contribue au développement de leurs infrastructures, notamment à travers l'achèvement des tronçons restants de la Route transsaharienne, dont certaines parties sont réalisées par des entreprises algériennes", at-il assuré, évoquant également "la mise en service, il y a deux jours, de l'interconnexion avec les réseaux de fibre optique avec le Niger". De même, l'Algérie "s'engage avec sérieux et détermination dans le processus d'intégration énergétique régionale, dont le projet de gazoduc transsaharien constitue le pilier essentiel, ouvrant ainsi des perspectives plus larges d'intégration et de développement partagé à travers un partenariat fondé sur le partage des bénéfices et des avantages", a ajouté le ministre d'Etat. "Tel est le sens que l'Algérie, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, donne au bon voisinage : protéger ensemble notre sécurité, construire ensemble notre développement et ouvrir aux peuples de la région une voie qui ne les conduit pas d'une crise à une autre, mais qui les fera passer de l'inquiétude à la quiétude et de la fragilité à la stabilité et à une vie digne", conclut M. Attaf son allocution.

CLASSEMENT MONDIAL DE SHANGHAI

L'Université de Sidi Bel Abbès première en Afrique en génie civil

R.N

L'Université "Djillali-Liabès" de Sidi Bel Abbès a décroché la première place en Afrique et au Maghreb dans le classement mondial de Shanghai, dans le domaine du génie civil, indique jeudi un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

L'Université Djillali-Liabès occupe la première place en Afrique et au Maghreb en génie civil, dans la catégorie des 201-300 meilleurs établissements universitaires au monde, et la première place au Maghreb et la deuxième en Afrique en génie mécanique, dans la catégorie des 301-400 meilleurs établissements universitaires au monde, précise le ministère.

Ce résultat, relève le ministère, reflète "l'engagement constant en faveur de l'amélioration des performances de l'université algérienne et de la consolidation de sa place à l'échelle internationale".

Dans ce cadre, le recteur de l'Université, Bouziani Merahi, a souligné que cette distinction "vient s'ajouter aux réalisations internationales qui renforcent la place de l'université algérienne sur la carte de l'excellence académique et de la re-

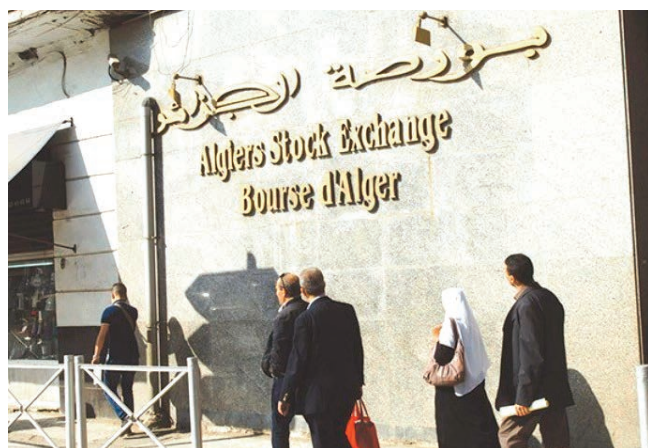


cherche scientifique et confortent sa présence parmi les établissements d'enseignement supérieur et de recherche scientifique de premier plan, grâce aux résultats particulièrement remarquables obtenus dans le classement mondial de Shanghai des spécialités académiques, qui figure parmi les principaux classements internationaux de référence pour l'évaluation des performances des universités et des établissements de recherche scientifique dans les différentes spécialités".

Cette nouvelle distinction vient également confirmer que "les résultats obtenus par l'Université de Sidi Bel Abbès ne sont pas une réussite ponctuelle, mais le fruit d'un travail académique et scientifique continu et du développement constant des systèmes de recherche, de formation et d'innovation, au service de son rayonnement mondial", a-t-il dit, ajoutant que ces efforts démontrent "la capacité de l'université algérienne à rivaliser sur la scène internationale".

BOURSE D'ALGER

Première admission des titres participatifs



La première opération en Algérie de cotation de titres participatifs, un instrument de financement islamique des entreprises, émis par la société "RELAXI Spa", a été lancée jeudi à Alger, à la Bourse d'Alger, et destinée aux investisseurs professionnels et institutionnels.

La cérémonie d'admission à la cote officielle des titres participatifs, s'est déroulée lors d'une séance organisée en présence du président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB), Youcef Bouzenada, de la directrice générale de la Bourse d'Alger, Amal Selmoun, du représentant du Haut Conseil islamique, Mohamed Bouadjelal, ainsi que des représentants de la Banque d'Algérie et de cadres des institutions et organismes financiers.

Le lancement de ces titres

intervient après l'annonce par la COSOB de la clôture de l'opération de souscription destinée aux investisseurs professionnels et institutionnels au profit de cette société privée, dont les titres seront admis à la cote officielle de la Bourse des valeurs mobilières, dans la section « PME » du marché des titres de créance.

Le volume de titres admis à l'émission de cette opération s'est élevé à 171.000 titres participatifs souscrits, soit un taux de souscription de 42,75 % sur un total de 400.000 titres offerts. La valeur nominale ainsi que le prix d'émission ont été fixés à 1.000 DA par titre, selon les explications fournies à cette occasion.

La durée de l'émission a été fixée à sept (7) ans, le remboursement de la valeur devant intervenir en une seule fois à l'émission de la septième année, avec une date de jouis-

sance fixée au 1er janvier 2025.

Contrairement à l'action, qui constitue une partie du capital d'une société, le titre participatif est considéré comme un titre de créance donnant à son détenteur un droit financier (bénéfice) sur la société émettrice. Il se compose d'une partie fixe déterminée par la société et d'une partie variable liée à l'activité de cette dernière. Dans son allocution, le président de la COSOB, Youcef Bouzenada, a affirmé que l'admission des titres participatifs de la société « RELAXI » à la Bourse d'Alger constitue une nouvelle étape dans le développement du marché financier algérien et dans le renforcement de son rôle dans le financement des entreprises.

Il a souligné que cette opération revêt une importance particulière compte tenu de la contribution du marché des titres de créance en tant qu'instrument de financement des entreprises, adapté à la nature de leurs besoins d'investissement et à la durée de leurs projets.

A ce titre, M. Bouzenada a indiqué que cette admission est la première opération de ce type à travers laquelle des titres participatifs sont proposés à la souscription, soulignant cette expérience comme "réussie", au regard de la capacité du marché à mobiliser les ressources et à orienter l'épargne

vers le financement de l'activité économique, dans un contexte marqué par le rôle croissant du marché financier dans la mobilisation des financements et le soutien à la croissance des entreprises.

De son côté, la directrice générale de la Bourse d'Alger a affirmé que l'admission du premier titre participatif à la Bourse d'Alger est un "rendez-vous historique" et une étape qui rend le marché des valeurs mobilières plus adapté et plus flexible face aux défis économiques actuels.

Elle a indiqué que le nombre d'entreprises cotées à la Bourse d'Alger est passé à dix sociétés, dont cinq pertinentes du secteur public et cinq du secteur privé, en plus de la cotation de trois titres de créance sur le marché. Elle a également précisé que la capitalisation boursière a dépassé 685 milliards de DA.

Pour sa part, Bachir Ben Mahbous, Pdg de la société "RELAXI", spécialisé dans la conception et la commercialisation de literie et du mobilier, a affirmé que la cotation des titres de la société constitue une "étape importante dans l'histoire de l'entreprise", soulignant que cela ouvre de nouvelles perspectives et renforce l'engagement de la société envers ses actionnaires, ses employés et ses partenaires.

EDITO

Une nouvelle stratégie pour la valorisation des ressources énergétiques

Wassila. B

L'Algérie confirme sa volonté de valoriser pleinement ses ressources énergétiques. À Berkine, les conventions conclues entre l'ALNAFT et la Vietnam Oil and Gas Exploration Production Corporation (PVEP) acte une nouvelle stratégie : étudier comment accroître la récupération des hydrocarbures sur les champs de Rhourde El Baguel et de Bir El Aïssa. Cette démarche pragmatique s'appuie sur les ressources déjà connues, tout en mobilisant l'expertise et les compétences de partenaires internationaux.

Les études prévues sur douze mois doivent analyser les données disponibles et le comportement des réservoirs. Ce travail approfondi est essentiel pour identifier les solutions techniques adaptées à chaque site. Il témoigne d'une approche responsable : avant d'engager de nouveaux développements, mieux comprendre les gisements et évaluer les moyens d'en tirer davantage de valeur.

Rhourde El Baguel illustre l'enjeu. Malgré son ancienneté et les difficultés rencontrées au fil de son exploitation, le champ conserve un potentiel qui mérite d'être étudié. Les techniques de récupération assistée, notamment l'injection de gaz, peuvent contribuer à améliorer l'extraction du pétrole. L'expérience acquise sur ce type de projet pourrait aussi enrichir le savoir-faire national dans la gestion des champs matures.

Le partenariat avec PVEP s'inscrit dans une relation déjà engagée en Algérie, où l'entreprise vietnamienne participe au projet de Bir Seba aux côtés de Sonatrach et de PTTEP. Cette continuité est un atout : elle favorise une coopération fondée sur la connaissance du terrain et peut ouvrir la voie à de nouvelles possibilités d'investissement et de transfert d'expertise.

Pour l'Algérie, l'enjeu dépasse la production de quelques champs. Il s'agit de consolider une filière énergétique stratégique, de soutenir les capacités de Sonatrach et de maintenir le rôle du pays comme fournisseur important, notamment pour l'Europe. Les investissements annoncés dans le secteur pour les années à venir témoignent de l'ambition de poursuivre l'exploration et la production, tout en s'appuyant sur une planification de long terme.

En misant sur l'étude, la coopération et l'innovation technique, l'Algérie fait le choix de valoriser ses ressources avec méthode. Les conventions de Berkine ne garantissent pas à elles seules une hausse de production, mais elles constituent une étape concrète pour en évaluer les possibilités. C'est dans cette capacité à conjuguer expertise internationale et maîtrise nationale que réside une part importante de l'avenir énergétique algérien.

Cette démarche peut également contribuer à renforcer la sécurité énergétique du pays, en optimisant l'exploitation des infrastructures et des gisements existants.

En privilégiant une évaluation technique rigoureuse avant toute décision d'investissement, l'Algérie cherche à concilier ambition de production, gestion durable de ses ressources et préservation de sa souveraineté énergétique.

IDENTITÉ NUMÉRIQUE

Sayoud renforce les leviers de la modernisation administrative



Wassila. B

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a affirmé, jeudi, que la transformation numérique constitue désormais un choix stratégique et souverain ainsi que l'un des piliers fondamentaux de l'édification d'un Etat moderne, plus performant et plus efficace, à même de suivre les mutations accélérées que connaît le monde.

Président de l'ouverture des travaux du séminaire national sur "L'administration face au défi de l'identité numérique", à l'Ecole nationale d'administration (ENA), M. Sayoud a précisé que la réussite de la numérisation "ne

se mesure pas uniquement à la numérisation des procédures, mais également aux effets tangibles qu'elle produit dans la vie du citoyen, à la confiance qu'elle renforce dans les institutions de l'Etat, ainsi qu'à la facilité d'accès au service public, à la transparence dans les transactions, à la "Célérité dans l'exécution et à l'efficacité dans la performance", faisant observer que l'identité numérique constitue l'une des clés essentielles de cette transformation.

Cette transformation accélérée a fait de l'identité numérique "un pilier essentiel pour la fourniture des services publics à distance, garantissant un accès rapide à ces services, renforçant la sécurité des transactions et amé-

liorant la qualité du service", d'où la nécessité de mettre en place un modèle national intégré de transformation numérique fondé sur "l'équilibre entre l'innovation et la sécurité, entre l'ouverture et la souveraineté, ainsi qu'entre les exigences d'efficacité des services et les impératifs de protection du citoyen et de renforcement de la confiance entre celui-ci et les institutions de l'Etat", a-t-il souligné.

Le ministère de l'Intérieur joue, à ce titre, un rôle « central », compte tenu de son rôle dans la consécration de l'identité juridique du citoyen, notamment à travers l'état civil et la délivrance des documents d'identité et de circulation, ainsi que la surveillance des collectivités locales, étant des systèmes constituant le socle de l'identité numérique.

Documents biométriques sécurisés

De son côté, le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, a salué l'évolution concrète que connaît la phase actuelle, à travers la consolidation de la transformation numérique, appelant les walis à s'inscrire dans la démarche visant à doter chaque wilaya d'un centre d'innovation, un projet permettant aux innovateurs de proposer des solutions adaptées aux problématiques locales.

Pour sa part, le Directeur général de l'ENA, Abdelmalik Mezhoua, a relevé les efforts considérables consentis par l'Algérie dans le cadre de la transformation numé-

rique, faisant de l'ensemble des secteurs "des chantiers ouverts dans le domaine de la numérisation".

A l'issue de la cérémonie d'ouverture, M. Sayoud a supervisé la présentation, au profit du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, d'un pack de développement « SDK » dédié aux documents biométriques sécurisés, notamment le passeport, la carte nationale d'identité et le permis de conduire.

A cette occasion, une convention de coopération a également été signée entre la Direction générale de la modernisation, des documents et des archives du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, et l'Ecole nationale supérieure d'intelligence artificielle (ENSA).

La rencontre a été marquée par l'organisation de sessions de débat, en présentiel et en visioconférence, animées par des experts pertinents des organismes concernés, à l'instar du Haut-Commissariat à la numérisation et de l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel. Les interventions ont porté sur plusieurs thématiques liées à la "gouvernance des données", à "l'identité numérique et la numérisation", ainsi qu'à "la protection des données à caractère personnel entre le cadre législatif et la mise en œuvre sur le terrain", outre les "mécanismes de vérification de l'identité numérique" et la "mise en œuvre des dispositions relatives aux services de confiance pour les transactions électroniques et à l'identification électronique".

AÏT MESSAOUDÈNE

«La prise en charge des cancers s'est améliorée grâce à l'innovation»

Le ministre de la Santé, M. Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a mis en avant, jeudi, les efforts de l'Etat visant à améliorer la qualité de la prise en charge des personnes atteintes de cancer, notamment à travers l'augmentation du nombre de services de soins et l'intégration de technologies innovantes, parallèlement à l'intensification des campagnes de prévention et de sensibilisation.

Dans une allocution lue en son nom par le Secrétaire général du ministère, M. Mohamed Talhi, lors de la cérémonie de lancement de la Campagne nationale d'intensification du dépistage précoce du cancer du sein, tenue à Alger, M. Ait Messaoudene a souligné "l'engagement de l'Etat algérien à maintenir la mobilisation des moyens humains, matériels et financiers nécessaires pour améliorer la qualité de la prise en charge, en complétant les services de santé des citoyennes et garantir leur continuité". Il a ajouté, dans ce contexte, que le programme "Octobre rose", organisé cette année par le ministère sous le slogan "Tous unis contre le cancer", constitue "une étape nationale renouvelée pour réaffirmer l'engagement de l'Etat algérien dans la lutte contre le cancer, notamment le cancer du sein, à travers la prévention, le dépistage, le diagnostic précoce, une prise en charge de qualité et l'accompagnement continu des patients tout au long de leur parcours thérapeutique". Le secteur de la santé enregistre annuellement 14.074 nouveaux cas de cancer du sein, a indiqué M. Ait Messaoudene, pré-

cisant que cette maladie représente 45 % des cas de cancer chez les femmes, ce qui en fait la première cause de mortalité liée à cette maladie, tandis que l'âge moyen au diagnostic est de 47 ans. Concernant les capacités nationales en matière de prise en charge, le ministre a fait savoir que l'Algérie dispose de 15 centres de lutte contre le cancer, de 24 services de radiothérapie et de 61 accélérateurs linéaires.

Plusieurs nouveaux services de radiothérapie seront ouverts et 16 accélérateurs linéaires acquis "à l'horizon 2028", a dit le ministre, précisant que l'arsenal thérapeutique national s'est enrichi de 52 traitements innovants, en plus de l'entrée en service "avant la fin de l'année, d'un TEP-scan (tomographie par émission de positons) à Tizi Ouzou. Parallèlement, une enveloppe de 73 milliards de DA a été attribuée au Fonds national de lutte contre le cancer, dont les ressources sont renforcées annuellement à hauteur de 40 milliards de DA supplémentaires, a ajouté M. Ait Messaoudene, soulignant que cette mobilisation nationale traduit "l'attention particulière qu'accorde le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la santé du citoyen et à la lutte contre le cancer, en tant que cause nationale nécessitant une vision globale, une coordination permanente et la continuité" des efforts ».

Une caravane dédiée au dépistage

Le ministre a affirmé que, parallèlement à la poursuite des efforts visant à renforcer les capacités de prise en charge, la prévention reste "la première ligne de défense contre le



cancer", soulignée que le ministère poursuit, dans ce cadre, ses campagnes de prévention et de sensibilisation à travers la Semaine nationale de la prévention et les cliniques mobiles.

Parallèlement au lancement de la Campagne nationale d'intensification du dépistage précoce du cancer du sein, la première caravane mobile connectée dédiée à cette opération a été lancée.

Elle est dotée d'appareils de mammographie numériques modernes connectés au Centre Pierre-et-Marie-Curie (CPMC) d'Alger, permettant de bénéficier d'une expertise médicale spécialisée à distance.

La transmission des images radiologiques aux médecins et spécialistes du centre permet d'effectuer une seconde lecture après celle

réalisation par le médecin de la clinique mobile, avec l'établissement d'un compte rendu médical dans un délai ne dépassant pas 24 heures.

Cette caravane sillonnera plusieurs wilayas suivant un programme s'étalant d'octobre à janvier 2027, selon les explications fournies à cette occasion.

A ce propos, le ministre a considéré que cette caravane mobile est un "modèle concret de l'utilisation de la technologie au service de la santé publique", insistant sur "l'importance de la numérisation pour rapprocher le service de santé, faciliter l'accès au diagnostic et à l'expertise médicale et améliorer le parcours de prise en charge à travers la généralisation du dossier médical électronique et la numérisation des rendez-vous".

SALON DES FRUITS ET LÉGUMES À MADRID

Signature de 8 mémorandums et d'un contrat d'exportation

R. N

Le Salon international des fruits et légumes (Fruit Attraction 2026) s'est clôturé, jeudi à Madrid (Espagne), avec la signature de huit (8) mémorandums d'entente et d'un contrat d'exportation vers l'Allemagne, indique un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations.

Ce salon, qui s'est déroulé du 6 au 8 octobre au centre des expositions "IFEMA Madrid", avec la participation de dix opérateurs économiques algériens activant dans le domaine des produits agricoles et agroalimentaires, sous la tutelle du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. La participation de l'Algérie s'est soldée par un bilan commercial "prometteur", marqué par la signature de huit (8) mémorandums d'entente entre les opérateurs économiques algériens et leurs homologues étrangers, en vue de l'exportation de produits agricoles vers les marchés européens, jetant ainsi les bases de nouveaux partenariats commerciaux et ouvrant des perspectives

supplémentaires aux produits algériens sur les marchés étrangers, ajoute le communiqué. Un contrat d'exportation de produits d'emballage en plastique vers le marché allemand a également été signé, pour une valeur de près de 3 millions de dollars, "témoignant de la demande extérieure croissante pour les produits industriels algériens liés aux chaînes de valeur agricole et agroalimentaire", selon la même source.

La participation algérienne à cette manifestation internationale spécialisée a constitué un espace pour promouvoir les produits nationaux et faire connaître les capacités de production et d'exportation des entreprises algériennes, tout en permettant de les mettre directement en relation avec les marchés et les réseaux internationaux de distribution, notamment en Europe. En parallèle, la manifestation a été marquée par une série de contacts et de premières rencontres commerciales ayant réuni des entreprises algériennes et leurs homologues étrangers, afin de parvenir à des accords et des contrats commerciaux pour la période à



venir, selon le communiqué. Cette participation a permis aux opérateurs algériens de s'enquérir des dernières tendances et techniques adoptées dans les chaînes de valeur liées aux produits agricoles, notamment dans les domaines de la logistique, du stockage, du froid, de l'emballage, de la transformation numérique et de l'agriculture intelligente, en sus de l'exploitation des opportunités de coopération et d'investissement offertes sur les marchés internationaux. La participation algérienne à ce

Salon international s'inscrit dans le cadre de la politique du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, visant à intensifier la présence des entreprises algériennes dans les manifestations économiques internationales spécialisées, et à transformer la participation aux foires internationales en opportunités commerciales effectives, voire en contrats d'exportation et de partenariats durables, en application des instructions des hautes autorités du pays, conclut le document.

VALORISATION DES DÉCHETS

Krikou met en avant la contribution des start-up

Le ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouter Krikou, a souligné, jeudi à Alger, que plus de 3.000 start-up et micro-entreprises activaient dans le domaine de la gestion des déchets à l'échelle nationale, et que plus de 197 autorisations de collecte des déchets recyclables avaient été délivrées au titre de l'année 2025.

Lors de la cérémonie d'ouverture de la 10e édition du Salon international de la récupération et de la valorisation des déchets, organisée sous le slogan "L'économie circulaire durable : enjeux et perspectives", Mme Krikou a précisé que "cette évolution traduit l'essor de la culture de valorisation des déchets", ajoutant que le secteur s'est renforcé par un cadre législatif à travers la loi 25-02 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets, modifiant la loi 01-19, outre l'accompagnement via la plateforme "Investisseur environnemental", en tant que trait d'union entre l'administration et l'investisseur.

Concernant le Salon, la ministre a affirmé qu'il était devenu un espace important d'échange d'expertises et d'expériences et de présentation des solutions et technologies modernes dans le domaine de la gestion des déchets, pertinent que les jeunes, les porteurs de projets et les start-up constituant des partenaires essentiels dans l'édification d'une économie circulaire à même de créer de la valeur ajoutée, grâce aux solutions innovantes qu'ils proposent dans les domaines du tri, de la collecte, de la récupération, du recyclage et de la valorisation. Cette édition s'est distinguée par la participation du Sultanat d'Oman en qualité d'invité d'honneur. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du président de l'Autorité de l'environnement du Sultanat d'Oman, Abdullah bin Ali Al-Amri, ainsi que de plusieurs responsables et personnalités, et de représentants d'entreprises économiques et de partenaires nationaux et étrangers. De son côté, le président de l'Autorité de l'environnement du Sultanat d'Oman a salué l'expérience algérienne dans le domaine de l'environnement, soulignant que le Salon lui avait permis de prendre connaissance de près de plusieurs expériences dans le domaine de la récupération et de la valorisation des déchets. Il s'est également félicité de la diversité des investissements ainsi que de la contribution des PME et des start-up, outre le recours aux technologies, à l'innovation et à la recherche scientifique pour développer des solutions de récupération des déchets. Selon les organisateurs du Salon, cette manifestation, qui a enregistré la participation de 130 exposants, constitue un espace d'échange d'expertises et d'expériences, et permet de faire connaître les différents projets, solutions et technologies innovantes dans le domaine de la récupération et de la valorisation des déchets, ainsi que de mettre en évidence les potentialités économiques qu'offre ce secteur, à travers la transformation des déchets en ressources et leur réintégration dans le circuit économique. Elle vise également à ancrer la culture de la récupération et de la valorisation, en encourageant l'investissement dans ce domaine et en créant de nouvelles opportunités économiques.

DÉPENSES PUBLIQUES EN ÉDUCATION

L'Algérie à la deuxième place mondiale

L'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), pertinente des Nations unies, a classé l'Algérie à la deuxième place mondiale pour les dépenses publiques consacrées à l'éducation en proportion du produit intérieur brut (PIB).

Dans le rapport de l'OMPI sur l'Indice mondial de l'innovation 2026, l'Algérie oc-

cupe également la deuxième place mondiale selon l'indicateur relatif au financement public par élève dans l'enseignement secondaire rapporté au PIB par habitant.

Les dépenses publiques consacrées à l'éducation en Algérie ont atteint près de 9% du PIB, ce qui traduit l'importance des ressources financières allouées par l'État au secteur de l'éducation et de l'enseignement.

Dans le rapport de l'OMPI, l'Algérie est classée à la troisième place mondiale selon l'indice composite dans le cadre de l'éducation intégrée. Le rapport confirme ainsi la priorité accordée au secteur de l'éducation dans les dépenses publiques en Algérie, dans le cadre des investissements consacrés au développement du système éducatif et au renforcement du capital humain.

AÉROPORT D'ABHA EN ARABIE SAOUDITE

Décès d'une ressortissante algérienne dans une attaque au missile

L'Algérie a appris avec une profonde tristesse et une grande affliction le décès d'une ressortissante algérienne dans l'attaque au missile ayant ciblé l'aéroport international d'Abha, au Royaume d'Arabie saoudite, pays frère, a indiqué jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

"C'est avec une profonde tristesse et une grande affliction que le ministère des Affaires étrangères a appris le décès d'une ressortissante algérienne dans l'attaque au missile ayant ciblé l'aéroport international d'Abha, au Royaume frère d'Arabie saoudite", lit-on dans le communiqué.

"Dès qu'ils ont appris cette douloureuse nouvelle, les services compétents du ministère ont pris contact avec la famille de la dé-

funte afin de lui annoncer cette tragique disparition, en lui présentant à cette occasion les condoléances les plus sincères et les sentiments de compassion, priant Allah Tout-Puissant d'accorder à la défunte Sa Sainte Miséricorde et de prêter à ses proches patience et réconfort", ajoute la même source. L'ambassade d'Algérie à Riyad et le consulat général d'Algérie à Djeddah "ont immédiatement pris contact avec les autorités saoudiennes compétentes pour suivre les circonstances de cet incident tragique et prendre les mesures nécessaires à ce sujet". Le ministère affirme qu'il « continue, par l'intermédiaire de l'ambassade et du consulat général, de suivre la situation de près et de veiller aux intérêts de ses ressortissants dans ce pays frère ».

Tout en condamnant "fermement" cette attaque au missile ayant ciblé une installation civile et mis en danger la vie des civils, l'Algérie réitère "sa pleine solidarité avec le Royaume d'Arabie saoudite face à ces agressions ciblant les civils et les infrastructures vitales, en ce qu'elles constituent une violation des dispositions du droit international et du droit international humanitaire".

L'Algérie souligne également "son attachement absolu à la sécurité et à l'intégrité de ses ressortissants, et appelle à l'arrêt immédiat de ces agressions ainsi qu'à éviter toute action de nature à exacerber la situation et à porter atteinte à la sécurité et à la stabilité dans la région", conclut le communiqué.

SAHARA OCCIDENTAL

L'ONU réaffirme la place centrale du droit à l'autodétermination



Le dernier rapport du Secrétaire général des Nations unies sur la question du Sahara occidental confirme que le cœur de ce dossier demeure lié au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, en tant que droit inhérent et imprescriptible, a indiqué le politologue et expert en questions géopolitiques et sécuritaires, Ahmed Mizab. Dans une déclaration à l'APS, Mizab a affirmé que ce droit constitue "une référence fondamentale" dans l'approche des Nations unies à l'égard de ce dossier. "L'importance de cette confirmation tient au fait que le statut final du Sahara occidental n'est toujours pas réglé et qu'aucun règlement politique ne sait faire abstraction de la volonté du peuple sahraoui ni préjuger de la question de l'exercice de son droit à l'autodétermination", a précisé l'ex-

pert. Pour lui, la question est, au fond, non pas simplement un différend politique ou régional, mais une question de décolonisation inscrite depuis des décennies à l'ordre du jour des Nations unies. "Dans cette perspective, la relance du processus politique ne prend son sens que dans la mesure véritable où elle contribue à permettre au peuple sahraoui d'exercer librement son droit à l'autodétermination, dans le respect de la légalité internationale et avec les garanties nécessaires", at-il expliqué. L'expert en questions géopolitiques et sécuritaires a souligné que la prorogation du mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) confirme « la permanence de la responsabilité de l'ONU à l'égard de cette question, ainsi que l'importance de prés-

ver le mécanisme onusien lié au processus politique et à l'exercice, par le peuple sahraoui, de son droit ». Le Maroc et le Front Polisario sont les deux parties directement concernées par le conflit, tandis que l'Algérie demeure un Etat voisin et observateur, qui soutient le processus onusien et réaffirme son attachement aux principes du droit international et au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes", at-il dit. Dans ce sens, M. Mizab a indiqué qu'il ne considère pas le dernier rapport de Guterres comme "une simple reconduction technique du mandat de la MINURSO", mais comme "la confirmation que la question du Sahara occidental n'est pas juridiquement ou politiquement close et que le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination demeure un droit inhérent".

Il a ajouté qu'"il ne saurait y avoir de règlement juste, durable et définitif de la question du Sahara occidental sans permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit imprescriptible, librement et sans contrainte, dans le cadre de la légalité internationale". Le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, avait réaffirmé, dans son dernier rapport annuel sur le Sahara occidental, le droit inaliénable du peuple sahraoui à autodétermination, tout en exprimant sa profonde préoccupation face à la situation des droits de l'homme dans le territoire occupé.

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

Près de 50.000 femmes et filles tuées ou gravement blessées

Près de 50.000 femmes et filles sont tombées en martyres ou grièvement blessées à Gaza depuis le début de l'agression génocidaire sioniste en octobre 2023, soit une sur 21, selon de nouvelles estimations de l'ONU Femmes. Plus de 38.000 sont tombés en martyres et 11.700 blessés dans les frappes aériennes et les agressions militaires terrestres de l'entité sioniste, précise l'agence dans un communiqué. La plupart de ces victimes ont été recensées durant les deux premières années de l'agression sioniste, mais le bilan continue de s'alourdir : 277 femmes et filles sont tombées en martyres au cours de l'année écoulée. "Les femmes et les filles continuent d'être prises pour cible malgré l'entrée en vigueur d'un accord de cessez-le-feu en octobre 2025", déplore ONU Femmes. Depuis octobre 2023, plus de 150 ordres d'évacuation et de déplacement émis par les forces d'occupation ont chassé de chez elles près d'un million de femmes et de filles, soit la quasi-totalité d'entre elles. La majorité vit sous des tentes ou dans les ruines, sans intimité. Les femmes accouchent dans des conditions dangereuses et insalubres, et près de 4.000 fausses couches ont été enregistrées au premier semestre 2026, trois fois plus qu'au deuxième semestre 2025. Près

d'un ménage sur quatre, soit environ 86.290 foyers, serait désormais dirigé par une femme, contre un sur neuf avant l'agression sioniste. "Pour les ménages dirigés par des femmes, l'impact va au-delà du chagrin d'avoir perdu un mari, un père ou un autre être cher", souligne l'agence. "Beaucoup assume désormais seule la responsabilité de subvenir aux besoins de leur famille, de la protéger et de la maintenir unie, dans des conditions de plus en plus dévastatrices", a-t-on ajouté. Malgré le cessez-le-feu, l'accès à la nourriture, à un abri, à l'eau potable et aux produits d'hygiène reste très limité. Entre juillet et décembre 2026, quelque 702 000 femmes et filles devraient connaître une insécurité alimentaire aiguë de niveau de crise ou pire. "Les femmes et les filles de Gaza ont besoin de paix", souligne l'agence, appelant à la pleine mise en œuvre du cessez-le-feu, au respect du droit international et à l'établissement des responsabilités pour les violations.

"L'aide humanitaire doit parvenir à celles et ceux qui en ont besoin, à grande échelle et sans entrave", insiste l'ONU Femmes, pertinente que "les femmes et les filles doivent être placées au centre des efforts de réponse et de relèvement".

SOUDAN

Les Émirats arabes unis accusés de violer l'embargo sur les armes au Darfour

Une nouvelle analyse américaine a placé les Émirats arabes unis au premier rang des parties accusées de violer l'embargo sur les armes imposées à la région du Darfour, mettant en garde contre le fait que la poursuite de l'acheminement d'armes et de matériel militaire à travers les frontières constitue l'un des facteurs alimentant le conflit au Soudan. Le site américain "Just Security", dans une analyse publiée mercredi, intitulée "Comment mieux faire respecter l'embargo sur les armes au Darfour", par les chercheurs Mutasim Ali et Yonah Diamond, a indiqué que les crimes commis dans le cadre du conflit soudanais par les Forces de soutien rapide (FSR) se maintiennent avec le soutien direct de l'afflux d'armes et de matériel militaire à travers les frontières, estimant que "perturber ces réseaux devrait être une priorité pour les décideurs". L'analyse place précisément les Émirats au cœur de ce dispositif, les décrivant comme "le principal contrevenant" à l'actuel embargo sur les armes imposées au Darfour, souligne que le Groupe d'experts des Nations unies chargé du suivi de la mise en œuvre de l'embargo a documenté, depuis le déclenchement du conflit en avril 2023, d'importantes violations, notamment en retraçant les principales lignes d'approvisionnement des FSR jusqu'aux Émirats. Dans l'un des éléments les plus graves rapportés par l'analyse, les deux auteurs ont affirmé que, lors de réunions à huis clos avec des diplomates aux Nations unies, ils avaient confirmé que le Groupe d'experts avait subi de fortes pressions afin de supprimer ou d'atténuer ses accusations concernant les Émirats. Cette évaluation ne se limite pas à l'analyse de "Just Security". Elle rejoint également les estimations de l'ancien analyste de la Central Intelligence Agency (CIA) et ancien directeur des affaires africaines au Conseil de sécurité nationale américaine, Cameron Hudson, lors d'un entretien accordé mardi au site "Drop Site News", au cours duquel il a affirmé que les Émirats fournissent désormais les FSR. L'analyse américaine ne s'arrête pas aux itinéraires d'approvisionnement, mais soulève également la question de la capacité des mécanismes des Nations unies à surveiller ces réseaux et à demander des comptes aux parties qui y sont liées, estimant que l'embargo sur les armes perd de son efficacité en l'absence d'outils suffisants permettant de retracer les cargaisons, leurs sources et les itinéraires qu'elles empruntent.

Mouvement des lycéens en France L'ONU "s'inquiète" face aux violences

Le Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme a dit vendredi suivre avec "inquiétude" les "incidents" liés aux manifestations des lycéens en France, appelant à un usage proportionné de la force. "Nous suivons avec inquiétude les incidents liés aux manifestations étudiantes et aux blocages de lycées en France, dont certains ont dégénéré en violences", a déclaré une porte-parole du Haut-Commissariat, Shabia Mantoo, lors d'un point de presse à Genève. "Nous appelons chacun à veiller à ce qu'elles (ces manifestations) restent pacifiques et à ce qu'il n'y ait pas de recours disproportionné à la force de la part des forces de l'ordre. Le droit de réunion pacifique doit être respecté", at-

elle ajouté.

Depuis le début de la mobilisation le 17 septembre au cours de laquelle les lycéens français réclamaient de meilleures conditions d'apprentissage, une rénovation du bâti et la suppression de la sélection par la plateforme d'orientation Parcoursup, la réponse policière a été vivement sollicitée.

Dans les manifestations, les slogans contre les violences policières occupent une place presque aussi importante que les revendications sur le manque de moyens. Un adolescent de 15 ans a eu sa main arrachée par une grenade à Lens (nord) lundi.

A Tours (ouest), un lycéen de 16 ans a perdu l'usage d'un œil lors d'un blocage, le parquet évoquant des lésions "compatibles" avec un tir de lanceur de balles en caout-

chouc. Les images des manifestations, un peu partout en France, sont restées frappantes jeudi, en particulier à Paris, où plusieurs dizaines de milliers de personnes rassemblées place de la Bastille ont été évacuées par les forces de l'ordre en début de soirée avec usage de gaz lacrymogène.

L'intersyndicale étudiante et professionnelle a donné rendez-vous pour des manifestations et la grève mardi prochain, quelques jours avant le début des vacances scolaires.

Pour rappel, plusieurs avocats d'adolescents placés en garde à vue dans le cadre de la mobilisation des lycéens en France, avaient déclaré des violences physiques, des insultes et des "tentatives d'humiliation" qui auraient été commises par des policiers à l'encontre de mineurs interpellés.

La mobilisation des lycéens intervient à un peu plus de six mois de l'élection présidentielle, dans un contexte social et politique tendu, marqué notamment par la hausse des prix et les débats autour de mesures d'économies budgétaires, dont certaines concernent directement les jeunes, comme les aides au logement.

Les autorités françaises redoutent désormais une extension du mouvement au niveau national, avec le possible renfort des étudiants. Sur fond d'inquiétudes croissantes au sein de l'opinion publique locale, la France s'enfonce dans une grave crise économique et sociale, marquée par une dégradation des finances publiques et de profondes divergences politiques, faisant même redouter le retour du mouvement des "Gilets jaunes".

TURQUIE

Un immeuble s'écroule à Istanbul, cinq morts

Cinq personnes, dont trois enfants, ont été tuées à Istanbul dans l'effondrement jeudi matin des trois premiers étages d'un immeuble qui en comptait sept, a annoncé vendredi le bureau du gouverneur de la ville.

"Les opérations de recherche et de sauvetage dans la zone ensevelie sous les débris (...) ont pris fin après la découverte du corps de la dernière victime à 6H15 (03H15 GMT)", at-il précisé.

Deux fillettes âgées de 5 et 10 ans, ainsi qu'un garçon de 12 ans se trouvent parmi les morts. Neuf autres personnes ont été retirées saines et sauvées des débris depuis l'incident.

Situé sur la rive asiatique d'Istanbul, l'immeuble est resté debout, avec ses quatre étages supérieurs posés sur les



déclins des trois premiers.

Cinquante-cinq personnes, qui habitaient dans des immeubles aux alentours,

ont été évacuées par mesure de sécurité, selon le bureau du gouverneur.

NORVÈGE

Une paralysie temporaire du réseau ferroviaire



Le trafic ferroviaire a été paralysé quelques heures jeudi après-midi en Norvège en raison de problèmes sur le système de communication qui ont ensuite été résolus. Rien n'indique que ces pro-

blèmes soient dus à un acte de malveillance, a annoncé l'Autorité nationale des communications (Nkom). Aux Pays-Bas, le trafic ferroviaire avait été fortement perturbé le 15 septembre à la suite d'actes de sabotage coordonnés

sur les voies ferrées. La paralysie en Norvège est liée aux problèmes rencontrés par l'opérateur public de télécommunications Telenor pour les seules communications vocales. La situation est revenue à la normale après une panne d'un peu plus de deux heures, selon Telenor. Le groupe a indiqué en tout début de soirée continuer à rechercher l'origine de la panne. "Nous ne pouvons pas, à ce stade, déterminer la cause de la panne sur le réseau de Telenor", a pour sa part déclaré le directeur général de Nkom, John-Eivind Velure. "Rien ne laisse penser que les problèmes résultant d'un acte délibéré", at-il ajouté. Selon les protocoles en vigueur, le trafic ferroviaire doit s'arrêter en cas de problèmes de télécommunications, a expliqué un porte-parole de Bane Nor, le gestionnaire public des infrastructures ferroviaires norvégiennes.

MEXIQUE

Une flambée de violence dans une prison fait dix victimes

Dix personnes ont été tuées jeudi lors d'un affrontement au sein d'une prison dans l'Etat mexicain de Sinaloa, a indiqué le gouvernement de cet Etat en proie aux violences liées au narcotrafic.

Des dizaines de militaires et de policiers sont entrés dans la prison munis de fusils d'assaut et de boucliers anti-émeutes. Un véhicule blindé et des ambulances sont également arrivés sur les lieux. Des familles détenues se sont massées à l'extérieur de la prison, située dans la ville touristique de Mazatlán, pour réclamer des informations. Le secrétaire à la Sécurité publique de Sinaloa, Sinuhé Téllez, a annoncé dans une vidéo sur les réseaux sociaux que



"neuf personnes privées de liberté et un mineur qui se trouvaient en visite (avaient) perdu la vie, et 16 personnes

privées de liberté (avaient) été blessées". Il n'a pas donné de détail sur les raisons de l'affrontement.

ALLEMAGNE

Au moins un mort dans une fusillade en Bavière

Au moins une personne a été tuée lors d'une fusillade dans le district de Berggau, dans le Land allemand de Bavière, selon le journal allemand BILD. Citant la police allemande, les médias locaux ont rapporté que la fusillade s'était produite alors que deux agents de l'administration effectuaient un contrôle d'armes de routine dans un immeuble résidentiel. La police a encerclé la maison, dans laquelle elle soupçonne la présence du tireur présumé. Selon les dernières informations de BILD, un agent de l'administration a été tué, et son collègue, qui aurait été blessé, se trouve toujours dans le bâtiment avec le tireur présumé. Les habitants du quartier ont été invités à rester chez eux. En vertu de la loi allemande sur les armes, toute personne possédant légalement une arme à feu doit se soumettre à des contrôles réguliers afin de s'assurer que l'arme est entreposée en toute sécurité et qu'elle n'est pas accessible à des personnes non autorisées.

ÉQUATEUR

Une attaque meurtrière contre un bateau de pêche

Cinq membres d'équipage ont été tués et un autre a été blessé lorsque des hommes armés ont attaqué un bateau de pêche au large de la côte sud de l'Equateur jeudi, ont rapporté les médias locaux en citant des sources policières. L'attaque s'est produite près de Puerto Bolivar, dans la province d'El Oro. Le bateau avait quitté Posorja, une localité côtière de la région de Guayaquil. Selon les premiers rapports, des hommes armés à bord de plusieurs petites embarcations ont intercepté le bateau alors que les membres de l'équipage se reposaient. Les assaillants ont abordé le bateau de pêche et ont ouvert le feu. Les autorités ont ouvert une enquête sur cette attaque, mais le mobile de l'incident n'a pas encore été déterminé.

POLLUTION TRANSFRONTALIÈRE

La Malaisie ferme des écoles à cause des incendies indonésiens

La Malaisie a fermé vendredi des écoles dans certaines régions du pays, notamment la capitale Kuala Lumpur, en raison de la pollution provoquée par la fumée toxique des incendies en Indonésie et a appelé à une réunion d'urgence des pays de la région. La qualité de l'air à Kuala Lumpur, où vivent huit millions d'habitants, s'est maintenue à des niveaux "malsains" tout au long de la semaine, selon l'organisme suisse de surveillance IQAir. Et vendredi, elle se classe comme la deuxième la plus polluée au monde, derrière sa voisine Singapour. La ministre de l'Éducation, Fadhlina Sidek, a "données pour instruction à tous les services d'éducation des Etats et des districts de continuer à surveiller la situation (...) et de prendre des mesures immédiates si les conditions l'exigent". "Je comprends également que toute décision de fermer les écoles aura une incidence sur le quotidien des parents", at-elle ajouté dans un communiqué qui énumérait les fermetures totales ou partielles d'écoles dans cinq Etats ainsi que dans deux territoires fédéraux. Depuis des mois, l'Indonésie lutte contre les incendies qui ont ravagé de vastes étendues de forêts et de tourbières principalement à Bornéo, île partagée au nord avec la Malaisie et le sultanat de Brunei, mais aussi à Sumatra et en Papouasie. La fumée toxique s'est propagée à la Malaisie voisine, ainsi qu'à Singapour. Elle a entraîné la fermeture d'écoles à Bornéo ainsi que des dizaines de milliers de cas d'infections respiratoires aiguës.

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE ET ARABES D'HALTÉROPHILIE

34 médailles au compteur de l'Algérie



La sélection algérienne d'haltérophilie a porté son total à 34 médailles, dont neuf en or, sept en argent et 18 en bronze, à l'issue de la deuxième journée des Championnats d'Afrique et arabes de la discipline, réservées aux différentes catégories d'âge, garçons et filles, et organisées à Mostaganem.

Ce moisson se répartit entre 14 médailles obtenues dans le cadre de la compétition africaine et 20 lors des épreuves arabes.

Après le début remarquable de l'altérophile algérienne Lamis Idriss, qui a dominé les épreuves des 45 kg chez les cadettes dans les deux compétitions, en

décrochant six médailles d'or, son compatriote Anes Salim s'est également illustré en remportant trois titres arabes chez les cadets, dans la catégorie des 55 kg, à l'arraché, à l'épaulé-jeté et au total olympique.

Dans cette même catégorie de poids, Seif Eddine Djebari a décroché trois médailles d'argent aux Championnats d'Afrique, tandis que Moussa Haroun a obtenu trois médailles de bronze chez les cadets de la catégorie des 60 kg.

De son côté, l'altérophile algérienne Bouchra Saadi a enrichi le bilan national de sept médailles. Elle a remporté une médaille de bronze aux Championnats d'Afrique chez les ju-

niors, dans la catégorie des 49 kg, ainsi que trois autres médailles de bronze dans la compétition arabe de la même catégorie. Chez les seniors, elle a ajouté trois médailles dans les épreuves arabes, avec le bronze à l'arraché, l'argent à l'épaulé-jeté et le bronze au total olympique.

Pour sa part, Abdelmoumen Chetoui a obtenu trois médailles aux Championnats d'Afrique chez les juniors de la catégorie des 60 kg, à savoir le bronze à l'arraché, l'argent à l'épaulé-jeté et le bronze au total olympique. Dans la compétition arabe, il a décroché le bronze à l'épaulé-jeté chez les juniors, avant de s'adjuger deux autres médailles de bronze, à l'épaulé-jeté et au total, chez les seniors.

L'Algérienne Fatima Bendad a également contribué à la moisson nationale en remportant deux médailles de bronze aux Championnats d'Afrique, à l'épaulé-jeté dans les catégories des cadettes et des juniors.

Elle a ajouté quatre médailles de bronze dans la compétition arabe, dont une à l'épaulé-jeté chez les seniors.

Les compétitions se poursuivront vendredi avec les épreuves des catégories des 53 kg féminines et des 65 kg masculines, dans les différentes catégories d'âge.

Organisés au complexe sportif Commandant-Ferradj de Mostaganem, ces championnats réunissent plus de 340 haltérophiles, hommes et femmes, représentant 29 pays africains et arabes. La compétition se terminera le 13 octobre prochain.

HANDBALL

Coup d'envoi du championnat Excellence A le 16 octobre



Le coup d'envoi du championnat de l'Excellence A, de handball (messieurs) saison 2026-27, sera donné vendredi prochain, 16 octobre, a annoncé la Fédération algérienne de handball (FAHB) jeudi. 16 clubs dont le champion d'Algérie en titre, le HBC El-Biar, et les promus, le MC Oran et l'A.Sidi-Okba, répartis en groupes (A et B), prendront partie à la 1ère phase de la compétition qui se déroulera fin le 9 avril 2027, avant de laisser place aux "Play-off" prévues du 16 avril au 4 juin 2027, date du déroulement de la finale. Le championnat observera une trêve du 18 décembre 2026 au 5 février 2027, durant laquelle l'équipe nationale masculine participera au championnat du Monde qu'organisera l'Allemagne du 13 au 31 janvier 2027. L'instance fédérale a programmé la Super-coupe de handball le 4 décembre prochain.

Le championnat de l'Excellence A dames débutera le 23 octobre 2026.

- Voici par ailleurs la composition des deux groupes.

Groupe A : HBC El-Biar (locataire du titre), AC Ras El-Oued, MBB Arreridj, OM. Annaba, IC Ouargla, JSE Skikda, CS Bir-Mourad Rais, MC Oran (nouveau promu)

Groupe B : O.El-Oued, ES Ain-Touta, JS Saoura, CRB Mila, MC Alger, AB Barika, MC Oued-Tilal, A.Sidi-Okba (nouveau promu).

Programme de la 1ère journée :

Vendredi 16 octobre 2026 :

Groupe A : MCO- HBCEB, CSB-ASR, MBBA-JSES, ICO-OMA Groupe B : ASO-OEO, MCOT-ESAT, JSS-ABB, MCA-CRBM.

FOOT - LIGUE 1 MOBILIS

Le MCO freiné par l'ESS, le MB Rouissat surprend l'USMA

Le MC Oran a laissé filer deux précieux points à domicile en concédant un match nul face à l'ES Sétif (0-0), jeudi soir, lors de la suite de la quatrième journée du championnat de Ligue 1 Mobilis. De son côté, le MB Rouissat a réalisé une belle opération en dominant l'USM Alger (1-0), tandis que la JS Saoura et l'Olympique Akbou se sont quittés sur un score de parité (0-0).

Après deux victoires consécutives, le MC Oran espérait poursuivre sur sa lancée et se rapprocher du sommet du classement. Cependant, les Hamraoua se sont heurtés à une formation sétifienne bien organisée défensivement, qui a su contenir les offensives oranaises tout au long de la rencontre.

Malgré plusieurs tentatives pour débloquent la situation, les hommes du MCO n'ont pas réussi à trouver le chemin des filets. L'expulsion du défenseur jordanien de l'Entente, El-Hourani, à la 85e minute, n'a pas davantage permis aux locaux de faire la différence.

Ce résultat prive le club oranais de l'occasion de s'emparer de la deuxième place du classement. Pour l'ES Sétif, ce point confirme une certaine amélioration après sa large victoire face au CS Constantine (5-1). L'Entente occupe provisoirement la septième position avec quatre unités. Le MB Rouissat fait chuter l'USM Alger

Au stade du 18-Février de Ouargla, le MB



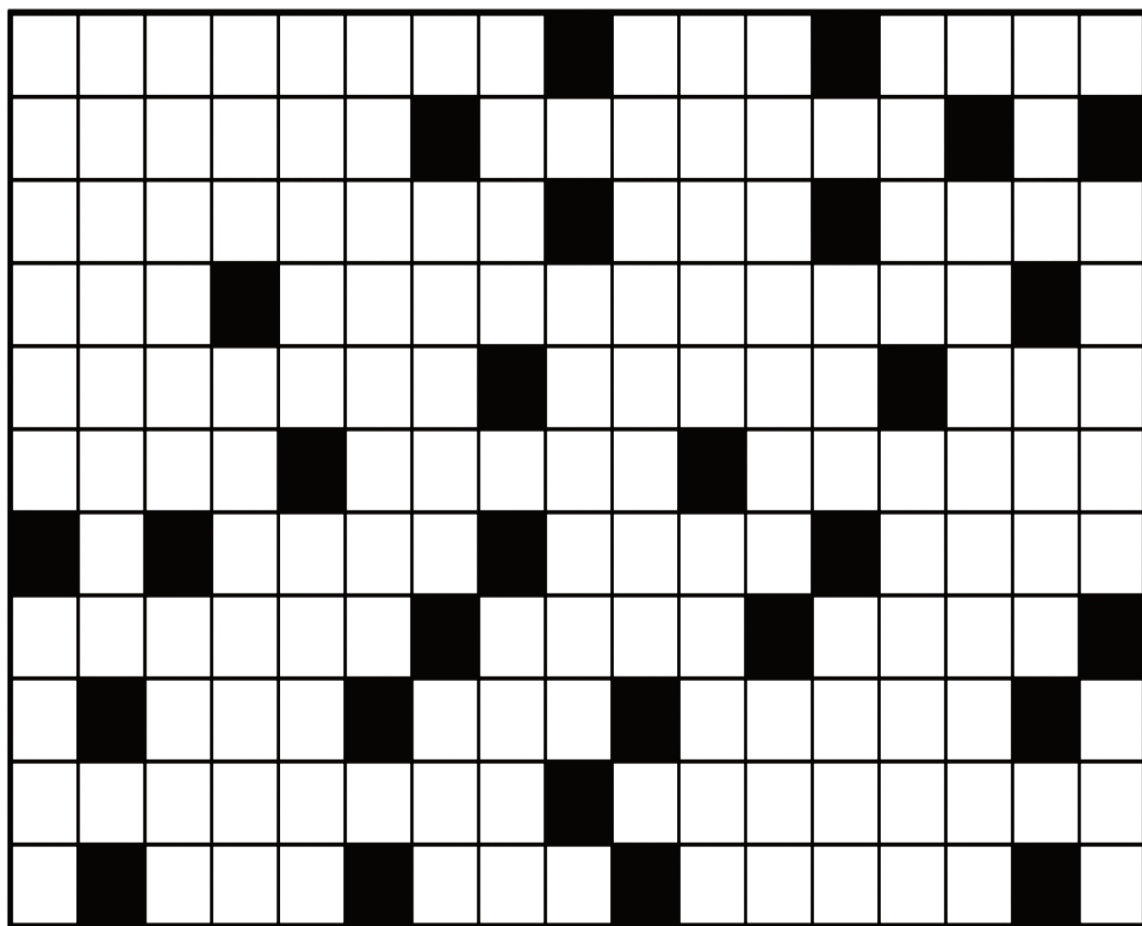
Rouissat a signé l'une des performances marquantes de cette journée en s'imposant face à l'USM Alger sur la plus petite des marges (1-0). L'unique réalisation de la rencontre a été inscrite par El-Orfi, qui a transformé un penalty à la 58e minute, offrant ainsi aux siens leur deuxième victoire de la saison. Battu lors de la précédente journée par le MC Alger (2-0), le nouveau pensionnaire de l'élite a parfaitement réagi devant son public. Grâce à ce succès, le MBR porte son capital à six points et grimpe provisoirement à la cinquième place. En revanche, l'USM Alger concède sa

première défaite de la saison et manque une occasion de rejoindre le CR Belouizdad en tête du classement. Les Rouge et Noir restent ainsi bloqués à sept unités. La JS Saoura et l'Olympique Akbou se neutralisent à Béchar, la confrontation entre la JS Saoura et l'Olympique Akbou s'est achevée sans vainqueur ni but (0-0). Les deux formations, déterminées à améliorer leur situation au classement, n'ont pas réussi à concrétiser leurs occasions au cours d'une rencontre équilibrée. La JS Saoura enregistre ainsi son deuxième match nul consécutif, après celui obtenu sur le ter-

rain de l'US Biskra. Avec deux points récoltés en trois rencontres, les Sudistes, désormais dirigés par Majdi El-Kourdi, restent à la recherche de leur première victoire. De son côté, l'Olympique Akbou met fin à une série de deux défaites consécutives. Ce point permet aux protégés d'Abdelkader Amrani de remonter provisoirement à la septième place avec quatre unités. Le CR Belouizdad prend les commandes, le CSC se relance Cette quatrième journée avait débuté mercredi avec plusieurs rencontres riches en enseignements. Le CR Belouizdad s'est hissé en tête du classement avec dix points, à la faveur de sa courte victoire face à l'USM Khenchela (1-0), au stade du 5-Juillet. Un succès arraché au terme d'une rencontre disputée qui permet aux Belouizdadi de prendre provisoirement les commandes du championnat. De son côté, le CS Constantine a parfaitement réagi après sa lourde défaite contre l'ES Sétif (5-1), en infligeant une sévère correction à l'US Biskra (4-0). Une victoire convaincante qui permet aux Constantinois de retrouver de la confiance. Dans le derby algérois opposant l'ES Ben Aknoun à la JS El-Biar, les deux équipes se sont séparées sur un score de parité (2-2). Alors que l'Étoile menait confortablement par deux buts d'écart, les joueurs d'El-Biar ont réussi à revenir au score en l'espace de dix minutes, arrachant ainsi un point précieux.

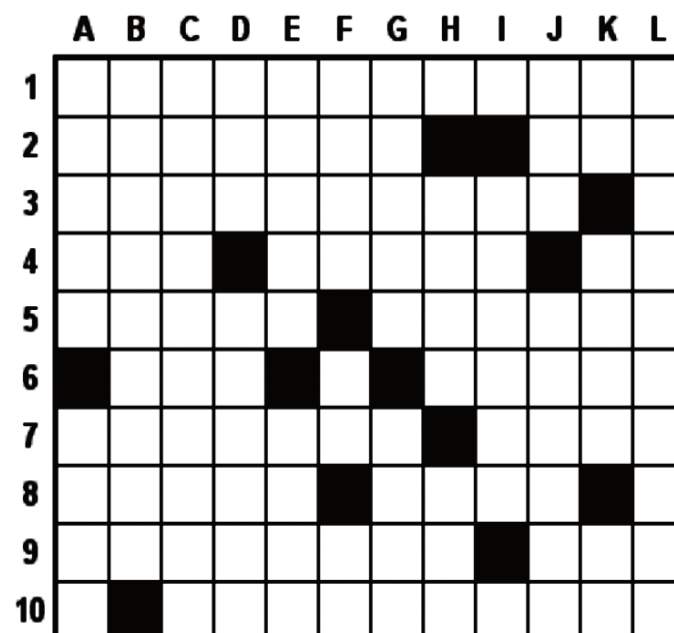
Mots casés

Casez les mots ou sigles suivants dans la grille



- 3 -	- 4 -	- 5 -	- 6 -	- 7 -	- 8 -	- 9 -
EST	DIEU	AGEES	CRIERA	ACETONE	EROTISME	ARRETERAS
ETE	ESAU	ATOME	DEFERE	NIRVANA	ETIRERAS	
IVE	FUIT	ENCAS	IRRITA	TOMBERA	MENAGEES	
MAT	LAIE	EPAIS	LOVERA	VUMETRE	RAVIRAS	- 11 -
NOM	LESE	ETETA	NACREE		ROITELET	TOPINAMBOUR
OSA	LISE	LINER	RALERA		SECRETES	
PAS	MUES	NIECE	SIRENE		TALONNEE	
PIE	OREE	SERAS				
RIT	OTES	UREES				
ROC	REVA	VELAS				
SET	SATI					
TES	UNIR					
TRI	UVEE					
UTE	VELU					
VOTE						

Mots croisés



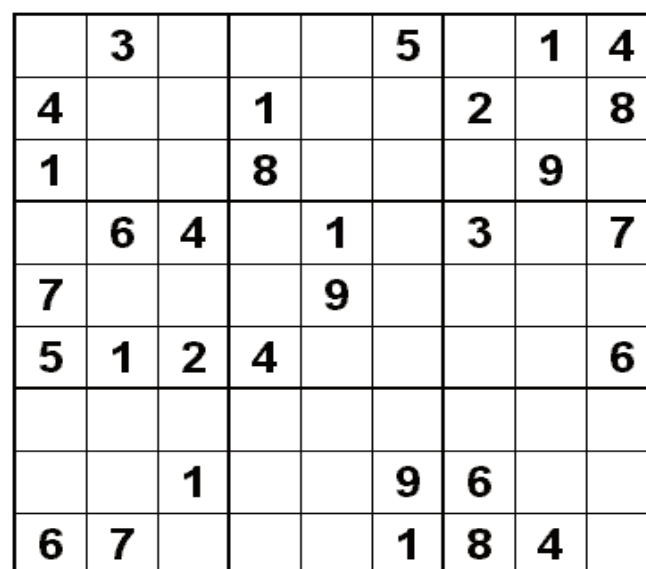
Horizontalement

- 1 - Insinuations
- 2 - Princesse lagique - Bête de la vieille Europe
- 3 - Véhicule de légende
- 4 - Crie comme un cerf - Lichen grisâtre - Il vaut le césium
- 5 - Quatre saisons - Comprimai
- 6 - Sigle pour vieux chanteurs - Enjoué
- 7 - Racine condimentaire - N'acceptai pas les faits
- 8 - Partisan - Abimés
- 9 - Remettrai sur son siège - Habitant de bocal
- 10- Cochonneries

Verticalement

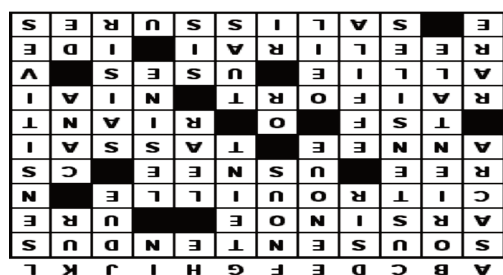
- A - Intronisa - Exceptionnel
- B - Toujours placée à l'est
- C - Accessoires pour le chef
- D - Monsieur à Bristol - Amincit
- E - Fignola son tissu - Centre de dépression
- F - Et pas les autres - Prix du silence - Pouffé
- G - Nuance faciale - Abattis
- H - Roi de théâtre - Placé par le maître
- I - Fait le rat
- J - Donc à payer - Agripper
- K - Patrie d'Abraham - Lieu de vieilles noces - Objet de jeu d'enfant
- L - Mimosas réactifs

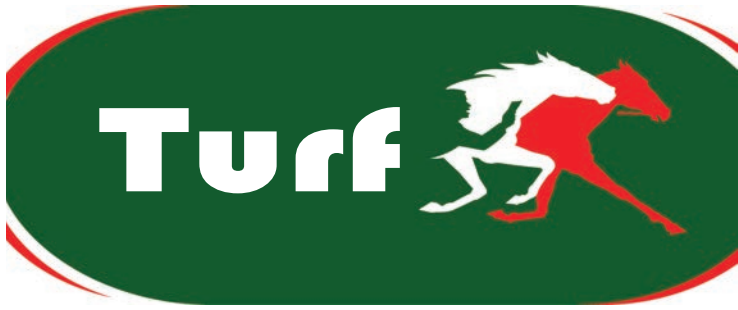
Sudoku



Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré
tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

Solutions





Hippodrome Parc des Loisirs de Laghouat

Journée N° 194
Par Zeggai Abdelkader



Fiche technique: Paris Quarté et Quinté

1 - JINAMOLA
B. BAGUIRA 56 kg
20-04-2026 1.000 m 12ème
M. THAMEUR 53 kg 12 pts
Elle n'aura aucune chance pour espérer se défendre dans cette épreuve.
Conclusion : A revoir.

2 - EL ZAEME DE DILMI
T. MEGOUCI 56 kg
22-08-2026 1.100 m 4ème
T. MEGOUCI 55 kg 13 pts
29-08-2026 1.400 m 5ème
T. MEGOUCI 55 kg 12 pts
11-09-2026 1.100 m 2ème
T. MEGOUCI 57 kg 12 pts
14-09-2026 1.400 m 7ème
B. BAGUIRA 55 kg 12 pts
28-09-2026 1.100 m 4ème
M. SEMMAHI 58 kg 12 pts
Le problème du jour pourrait bien avantager ses chances pour prétendre à un accessit.
Conclusion : Une possibilité.

3 - CHAMIZA
M. SEMMAHI 55 kg
07-05-2026 1.400 m 5ème
D. BOUBAKRI 55 kg 12 pts
23-08-2026 1.400 m 2ème
M. SEMMAHI 53 kg 13 pts
29-08-2026 1.400 m 3ème
M. SEMMAHI 55 kg 12 pts
07-09-2026 1.100 m 5ème
T. MEGOUCI 55 kg 12 pts
14-09-2026 1.400 m 4ème
T. MEGOUCI 55 kg 12 pts
Elle demeure compétitive pour un accessit d'autant qu'elle est bien montée sur 1.400m.
Conclusion : Une priorité.

4 - RAID LAKRAD
AM. BENDJEKIDEL 55 kg
10-06-2025 1.400 m 10ème
MS. CHAOUICHE 54,5 kg 12 pts
30-09-2025 1.000 m 2ème
D. BOUBAKRI 53 kg 17 pts
02-11-2025 1.200 m 1er T.N.C

D. BOUBAKRI 57 kg 16 pts
08-09-2026 1.100 m 2ème
AM. BENDJEKIDEL 54 kg 13 pts
25-09-2026 1.200 m 2ème
AM. BENDJEKIDEL 57 kg 12 pts
Ses bonnes performances lui donnent une priorité pour négocier une place.
Conclusion : Une priorité.

5 - VELIANE BORIX
R. BAGUIRA 54 kg
26-01-2026 1.400 m 3ème
R. BAGUIRA 54 kg 12 pts
13-02-2026 1.400 m 2ème
R. BAGUIRA 55 kg 13 pts
23-02-2026 1.600 m 1er T.N.C
R. BAGUIRA 55 kg 12 pts
21-04-2026 1.700 m 4ème
R. BAGUIRA 55 kg 12 pts
04-10-2026 1.100 m 3ème
R. BAGUIRA 54 kg 12 pts
Elle aura une chance logique pour se défendre honorablement dans cette épreuve.
Conclusion : Une priorité.

6 - SARA AL DJANOUB
O. CHEBBAH 54 kg
28-02-2026 1.100 m 6ème
D. BOUBAKRI 50 kg 12 pts
03-04-2026 1.200 m 3ème
D. BOUBAKRI 51 kg 14 pts
10-04-2026 1.200 m 3ème
R. BAGUIRA 55 kg 12 pts
17-04-2026 1.300 m 3ème
T. LAZREG 56 kg 13 pts
08-05-2026 1.200 m 3ème
T. LAZREG 54 kg 12 pts
Elle aura une chance logique pour se défendre sous les ordres de O. Chebbah.
Conclusion : Une priorité.

7 - SAHRARIX
MA. AIDA 54 kg
12-12-2025 1.000 m 2ème
S. BENYETTOU 54 kg 14 pts
15-12-2025 1.500 m 7ème
AB. AIDA 53 kg 14 pts

Départ de la première course à 16h - Prix: Tourath - Pur-Sang arabe
Distance : 1.400 mètres - Dotation : 350.000 DA - Paris Quarté-Quinté

PROPRIETAIRES	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CDS.	ENTRAINEURS
AL. BOUSBAA	1 JINAMOLA	B. BAGUIRA	56	10	B. MAHBOUB
MT. CHAOUICHE	2 EL ZAEME DE DILMI	T. MEGOUCI	56	5	M. SEMMAHI
MED. BENSAA	3 CHAMIZA	M. SEMMAHI	55	1	M. SEMMAHI
AL. BOUSBAA	4 RAID LAKRAD	AM. BENDJEKIDEL	55	4	EH. BENDJEKIDEL
M. BENKOUIDER	5 VELIANE BORIX	R. BAGUIRA	54	2	B. MAHBOUB
M. BENKOUIDER	6 SARA AL DJANOUB	O. CHEBBAH	54	3	B. MAHBOUB
A. CHETTIH	7 SAHRARIX	MA. AIDA	54	11	PROPRIETAIRE
A. CHETTIH	8 JIMMY	B. THAMEUR	54	12	PROPRIETAIRE
ST. BENAMAR	9 CHAKIF	AB. SEMGHOUNI	54	8	M. BENDJILLALI
A. HADEF	10 HAMAM (0)	A. ATTIA	54	7	A. NASRI
T. AIDA	11 BARIHANE	AB. SEMAHI	54	9	PROPRIETAIRE
HARAS ROMH ERIF	12 GAMRET EL DJANOUB	D. BOUBAKRI	53	6	A. BENGANA

01-01-2026 1.500 m 2ème
A. ATTIA 54 kg 13 pts
26-01-2026 1.400 m 1er T.N.C
A. ATTIA 55 kg 12 pts
04-10-2026 1.100 m 2ème
MA. AIDA 54 kg 12 pts
A retenir en très bonne place dans cette épreuve avec MA. Aida.
Conclusion : Une priorité.

8 - JIMMY
B. THAMEUR 54 kg
23-04-2026 1.100 m retiré
A. ATTIA 53 kg 12 pts
29-08-2026 1.400 m 11ème
M. SENOUCI 52 kg 12 pts
11-09-2026 1.100 m 7ème
MA. AIDA 54 kg 12 pts
21-09-2026 1.000 m 5ème
T. MEGOUCI 55 kg 12 pts
28-09-2026 1.100 m 5ème
MA. AIDA 54 kg 12 pts
Sa participation à l'arrivée n'est pas envisageable dans ce genre de confrontation.
Conclusion : A revoir.

9 - CHAKIF
AB. SEMGHOUNI 54 kg
23-08-2026 1.400 m 7ème
AB. SEMGHOUNI 55 kg 13 pts
29-08-2026 1.400 m 9ème
B. BAGUIRA 53 kg 12 pts
04-09-2026 1.000 m 4ème

AB. SEMGHOUNI 54 kg 12 pts
11-09-2026 1.100 m 4ème
AB. SEMGHOUNI 55 kg 12 pts
04-10-2026 1.100 m 7ème
AB. SEMGHOUNI 54 kg 12 pts
Il est difficile de lui accorder un crédit dans un parcours qui n'est pas en sa faveur.
Conclusion : A revoir.

10 - HAMAM
A. ATTIA 54 kg
29-08-2026 1.400 m 8ème
MA. AIDA 55 kg 12 pts
07-09-2026 1.100 m 5ème
AH. CHAABI 54 kg 12 pts
11-09-2026 1.100 m 2ème
R. BAGUIRA 55 kg 12 pts
14-09-2026 1.400 m 9ème
B. BAGUIRA 56 kg 12 pts
04-10-2026 1.100 m 10ème
O. CHEBBAH 55 kg 12 pts
Le parcours du jour pourrait bien avantager ses chances pour effacer ses derniers échecs.
Conclusion : Une possibilité.

11 - BARIHANE
AB. SEMAHI 54 kg
23-08-2026 1.400 m 10ème
M. SENOUCI 55 kg 13 pts
04-09-2026 1.000 m 11ème
M. SENOUCI 54 kg 12 pts
11-09-2026 1.100 m 10ème

AB. SEMAHI 55 kg 12 pts
14-09-2026 1.400 m 11ème
AB. SEMAHI 55 kg 12 pts
21-09-2026 1.000 m 8ème
AB. SEMAHI 55 kg 12 pts
Sa participation dans cette épreuve n'est qu'une simple figuration pour garnir les stalles.
Conclusion : A revoir.

12 - GAMRET EL DJANOUB
D. BOURBAKI 53 kg
19-08-2026 1.000 m 2ème
D. BOUBAKRI 52 kg 12 pts
23-08-2026 1.400 m retirée
D. BOUBAKRI 50 kg 13 pts
29-08-2026 1.400 m 2ème
D. BOUBAKRI 51 kg 12 pts
07-09-2026 1.100 m 2ème
MS. AIDA 54 kg 12 pts
05-10-2026 1.100 m 3ème
D. BOUBAKRI 52 kg 12 pts
Elle ne va pas avoir de difficultés pour arracher une place honorable sur 1.400m.
Conclusion : Une priorité.

PRONOSTICS	PARI QUARTE	PARI QUINTE
	5 - 12 - 6 - 7 - 4 Possibilités: 3 - 2 Champ F : 5 - 12 - 6 - X Champ F : 5 - 12 - X - 7 Champ D : 5 - 12 - X - X 5 - 12 - 7 - 6 - 4 - 2	5 - 12 - 6 - 7 - 4 - 3 Possibilités: 2 - 10 Champ F : 5 - 12 - 6 - 7 - X Champ F : 5 - 12 - 6 - X - 4 Champ D : 5 - 12 - 6 - X - X 5 - 12 - 7 - 6 - 4 - 2 - 10



Résultats et Rapports P.M.U
Hippodrome de Zemmouri Jeudi 08/10/2026
Paris QUARTE-QUINTE 5 - 7 - 8 - 4 - 9 QUARTE G: 1.300 DA P: 130 DA QUINTE G: 3.000 DA P: 40 DA

Résultats et Rapports P.M.U
Hippodrome de Djelfa Vendredi 09/10/2026
Paris QUARTE-QUINTE 10 - 9 - 2 - 11 - 5 /R. 12 QUARTE G: 5.000 DA P: 500 DA T: 250 DA QUINTE G: 10.400 DA P: 100 DA Q: 30 DA